

CAHIERS DU CENTRE DE GENEALOGIE PROTESTANTE

n°111 troisième trimestre 2010

SOMMAIRE

Sommaire.....	113
- la révocation de l'Edit de Nantes à Preuilly-sur-Claize en Touraine par Idelette ARDOUIN-WEISS.....	114
- Réunion de la famille de Neufville à Deauville, le 27 juin 2010 par Thierry Du PASQUIER	132
- Correspondance de Louis Cappel à André Rivet par Jean-Luc TULOT.....	138
- Familles huguenotes de Saint-Flour-du-Pompidou par Thierry DUPUY.....	146

Aucune reproduction intégrale ou partielle des articles parus dans les cahiers ne peut être faite sans autorisation de la SHPF. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.

Cahier tiré à 200 exemplaires
Dépôt légal : septembre 2010
Commission paritaire des publications
et agences de presse: certificat
d'inscription n°65.361

Directeur de la publication :
Jean-Hugues CARBONNIER

Prix au numéro: 8,50 euros

LA REVOCATION DE L'EDIT DE NANTES A PREUILLY-SUR-CLAISE EN TOURAINE

Nous publions ci-après les transcriptions complètes de la plupart des actes originaux cités dans les articles parus dans les Cahiers du Centre de Généalogie Protestante n°105, pages 16 à 27, et n°106, pages 58 à 68, en suivant l'ordre dans lequel ils ont été évoqués.

Si possible, l'ascendance des protagonistes suit chaque acte. Les abréviations suivantes ont été utilisées :

P : Preully
ER : Eglise réformée
EC : Eglise catholique
° : né
b : baptisé
x : marié
+ : décédé
(+) : inhumé

“Monsieur le president de la cour contre les nouveaux convertys” “ Du 15 juin 1686”

Le quatorziesme jour de juin mil six sans quatre vingt six apres midy, à la requeste du substitutu de monsieur le procureur de la cour de la baronnie de preully par vertu d'ordonnansse randue ce jour dhuy par monsieur le bailly de la dite baronnie, Je Louis Criegne sergent ordinaire de la baronnie de preully [... ...] demeurant au dit preully paroisse nostre dame sounsigné donne # au nommé piquard maître sergier et sa femme demeurant au dit preully parlant à leurs persones et à la veufve pierre fougere parlant à sa personne et à marie Routy femme du nommé Couit, le tout parlant à leurs personnes en la ville de preully en leurs domicile et a eux enjoint de comparoir peinne de dix livres demande demain huit heures du matin, sur ce quils sont requis par mon dit sieur le bailly # jour et asignation. Faict par moy sergent susdit et soubsigné le jour et an que dessus.

L. Criegne pour raport

Janne Raguin, assignée par exploit de Cregne du jour dhier quelle a representé et à elle à l'instant rendu, a dit moyennant le serment par elle fait estre aagée de 27 an ou environ, femme de Jacques piquard maistre sergier demeurant en cette ville et n'estre parante, alliée, servante ny domestique des partyes. Et sur le fait de la plainte depose que jeudy dernier, il y avoit deux filles et une personne quelle ne connoist point dans la chambre haute du sieur grelllet chirurgien et nouveau converty quy travailloient à de la dentelle, ce quelle connut par le bruit de leurs fuseaux et par ce quils se disoient les uns aux autres, disant [... ..] deux, quensuite trois autres filles y survinrent [...] quelles estoit la fille aînée du nommé Dutan aussy nouveau converty et Rachel lelarge autre nouvelle convertye, ne connoist point la troisieme sy ce nest quon luy a dit que cestoit la femme du sieur de Toulieu autre nouveau converty. Lesquels entrant dans la chambre où estoient les autres cy dessus nommez, elles leurs dirent nous avons eu grand peur quand nous vous avons ouy rire, nous avons esté jetté nostre careau apres quoy ils tenrent plusieurs autres discours / sur la procession du saint sacrement et sur la confession, mais na pas entendu assé distinctement ce quelles disoient pour en pouvoir déposer, scait seulement quelles rioient beaucoup parmy leur discours et est tout ce quelle a dit savoir. Et lecture faite de sa déposition, y a percisté et perciste et signé et na voulu taxer.

Mestivier

jeanne raguin

Jaquette Collineau assignée par exploit de Cregne sergent de cette cour du jour dhier quelle a representé et à elle randu a dit moyenant le serment par elle fait a dit estre aagée de 69 ans ou environ, veuve de deffunt pierre fougere marchand demeurant en cette ville, nestre parante, alliée, servante ny domestique des partyes. Sur le fait depose que jeudy dernier sur les quatre heures du soir ou environ elle fut appelée pour aller chez le nommé piquard pour entendre plusieurs discours quy se faisoient chez le sieur grelllet nouveau converty sur le sujet de la ceremonie du jour et questant entrée chez le dit piquart elle entendit veritablement la fille du nommé dutan, celle du dit grelllet, Rachel lelarge et autres dont elle ne distinga pas la voye quy parloient de la procession et du serment, sinon quelles ryoient de toutes leurs forces et frapoient dans leurs mains. Et est tout ce quelle a dit savoir des dits faits. La lecture faite de sa deposition, y a percisté et perciste, a signé et na voulu taxer.

Mestivier

J Collineau

Marie Routy assignée par exploit de Cregne du jour dhier quelle a representé, le serment par elle fait, a dit estre aagée de 33 ans ou environ, femme de michel decouy marchand demeurant au dit preuilly, nestre parante, alliée, servante ny domestique des partyes. Et sur le fait de la plainte depose que jeudy dernier estant chez le nommé piquart / elle ouyt quil y avoit des personnes assemblées chez Jacob grelllet quy parloient de la procesion et quelle entendit quils disoient estre [...] que les sieurs curé de nostre dame et saint pierre alloient devant et se mettoient de temps en temps à genou et qu'une autre demanda devant quy ils se mettoient à genoux, sur quoy on repondit tout bas en sorte quon ne peut lentendre, mais rioient. Et est tout ce quelle a dit savoir des dits faits. La lecture faite de sa deposition y a percisté et perciste. Et a dit ne savoir signer de ce enquis et na voulu taxer.

Mestivier

AD 37, 122B89

Louis CRIEGNE

Le sergent Louis CRIEGNE semble bien avoir la même signature que celui que nous avons rencontré dans le premier acte transcrit. Il aurait donc quitté, momentanément sans doute, le métier de tanneur.

Jacob GRELET

Jacob GRELET, maître chirurgien à Preuilly, était sans doute originaire du Bas-Berry, d'Argenton-sur-Creuse (36) ou de Saint-Gaultier (36). Il abjura le protestantisme dans l'église Notre-Dame de Preuilly le 11 octobre 1685 et mourut entre 1700 et 1709. Marié à Marthe BEDEUIL, qu'il avait épousée avant 1651, il ne fit baptiser que deux garçons au temple de Preuilly.

La fille aînée du nommé DUTAN

Il s'agit de Marie DUTAN (DUTENS, DUTEMPS), baptisée au temple de Preuilly le 19 avril 1665. Elle avait donc 20 ans au moment des faits relatés ci-dessus. Son père, Jean DUTENS, tanneur et corroyeur, était né à Mer (41). Il avait épousé au temple de Preuilly le 04 juin 1664 Marie VERON, fille de Jonas et de Suzanne BAUDICHAU.

Ascendance de Rachel LELARGE

1. LELARGE Rachel
b PER 16.09.1665. Elle a aussi près de 20 ans lorsqu'elle est accusée de s'être moquée d'une procession.
2. LELARGE Pierre
b PER 23.04.1623. Parti en Angleterre après la Révocation.
x PER 08.08.1645
3. BAUDON Marguerite
b PER 01.12.1624
4. LELARGE Pierre
Marchand.
° ca 1588, + accidentellement, (+) PER 01.03.1657
xI PER 14.08.1611 Esther MEZERETTE, (+) PER 26.03.1621
xII PER 28.07.1621
5. NAUDEAU Marthe
Fille de Guillaume et de Marguerite FOUCAULT.
6. BAUDON Jean
Avocat
7. FRERON Judith

La femme du sieur de TOULIEU

La famille de TOULIEU habitait à Tours (37), mais un de ses membres, Adam, vint s'établir à Preuilley. Marchand, né vers 1627, il y épousa au temple le 28.04.1652 Claude PIOZET, qui lui donna neuf enfants de 1653 à 1673 (parmi eux deux garçons), dont aucun n'est resté à Preuilley. C'est pourquoi il ne s'agit sans doute pas d'une belle-fille d'Adam, mais de son épouse.

La famille PIOZET est la plus vaste famille protestante de Preuilley.

1. PIOZET Claude

b PER 08.10.1631. Elle avait donc déjà 55 ans en 1686.

Elle avait abjuré le protestantisme dans l'église Notre-Dame de Preuilley le 11 octobre 1685, en même temps que son mari et trois de ses filles.

2. PIOZET Pierre

Marchand, sieur des Fosses, ancien de l'Eglise Réformée de Preuilley de 1640 à 1660.

b PER 07.01.1596, + avant 1663

x PER 11.09.1624

3. RABOTEAU Claude

b PER 24.09.1603, + avant 1684

4. PIOZET Simon

Marchand, sieur des Vigneaux. (+) PER 23.07.1609.

5. GIRAULT Marie

° ca 1565, (+) PER 20.09.1645.

6. RABOTEAU Georges

Avocat en parlement, ancien de son Eglise de 1617 à sa mort, délégué aux synodes nationaux d'Alès en 1620, de Charenton en 1623, d'Alençon en 1637 et de Charenton en 1644.

(+) PER 07.01.1647.

x PER 07.02.1601

7. CHEVALIER Loyse

(+) PER 03.02.1641.

**“Proces verbal des femmes venus de Loches pour achepter des hardes
des nouveaux convertis”
23 juillet 1686**

Aujourd'hui vingt troiesme jour de juillet 1686 par devant nous Jan mestivier, sur lavis quy nous a esté donné quil auroit souvant en cette ville des fripières de la ville de loches pour achepter des meubles des nouveaux convertis quy medittant leur retraite affin de faciliter davantage leur desain contre et au prejudice de la declaration du Roy et arrest de son conseil et que mesme il en estoit venu ce jour dhuy deux de la ville de loches pour le mesme subiet quy estoient logés à lenseigne de la croix blanche, nous les aurions mender par creigne sergent de cette cour et fait venir par devant nous.

Lesquelles fripières s'estant comparus nous ont dit sappeller lune janne Praval veufve de deffunt Jan lucas et lautre marie gaigneux femme de mery Jousellin, toutes deux demeurant à beaulieu pres loches et estre aagées chacune de plus de 45 ans, et leur ayant demandé ce quy les avoit amenée en cette ville nous ont repondu apres avoir delles pris le serment [... ..] quil y a plus dun mois la nommée marguerite charrier femme de Simon marchais, marchande fripière du dit lieu de beaulieu, leur a dit quelle avoit achepté plusieurs meubles dans cette ville et quil ny avoit quelle quy auroit ce quy restoit ce que toutes les [...] elle et son mary y viendroient en cachette les en emener des chevaux chargez apres en cette ville par des personnes quil ne connoissent point, ont dit quelle avoit achepté des demoiselles de la houssaye pour plus de neuf cent livres quelles ont encore une chambre garnie quelles font [...] et quelles vellent vendre au plus tost, quelles dit encore apres que la dite charrier ou son mary en ont achepté des sieur et dame de la Roche.

Nous les avons enquis quy les a fait venir en cette ville et de quy elles ont achepté des meubles, ont dit unanimement quelles ny sont venus que sur le bruit que les nouveaux convertys vendoient tous leurs meubles et quelles ont achepté de la femme du nommé fouqué revendeuse de cette ville un petit paquet denfant consistant en deux petites couvertures de maillot, deux petites paire de brasieres blanche et un de lange / trois petits frisons, deux de serge blanche et un de lange, et vingt deux serviettes de toille commune, deux chaudrons, un petit poillon, quelles ont aussy achepté un drap de la femme du nommé badeau, quelle leur a aussy offert deux jupes de taffetas lune noir et lautre bleue et un tour de lit jaune et un gris aveq des landiers à pomes de cuivre, mais nont pas [... ..], que le dit fouqué la mené hier au soir sur le sept à huit heures chez un homme nouvellement venu de buzansois quy demeure au bout des halles pour achepter deux couetes de lin, mais ne les achepterent pas soutennant qu'estoit des nouveaux convertys.

Ce fait avons méné la dite femme fouqué, laquelle venue par devant nous et interrogée quels meubles elle a vendus aux fripières cy dessus nommez, nous a dit avoir vendu les meubles declarés par le susdites fripières et nen na articulé dautre, adjoutte que les langes denfant cy dessus mentionnez luy avoient esté donnez par la delle de lile parce que lenfant pour lequel ils avoient esté faits est mort.

Dont et de tout ce que dessus nous avons dressé le present proces verbal, cependant avons fait et faisons deffanses aux susdites fripières dachepter aulcuns meubles des nouveaux convertys de cette ville sans nous en donner avis, peine de prison et de confiscation de ce quy

se trouvera avoir esté par elles achepté. Et ont les dites veufve lucas, le gaigneux et la dite femme fouqué déclaré ne savoir signé de ce enquis.

Mestivier

AD 37, 122B89

Les demoiselles de la Houssaye

La Houssaye, située à Charnizay (37), appartenait à une branche de la nombreuse famille PIOZET, issue d'Isaac PIOZET (1599-1659), avocat, et d'Anne de SALVERT. Il n'est pas possible d'identifier avec certitude ces demoiselles PIOZET, qui portent sans doute le nom de leurs époux.

Les sieur et dame de la Roche

Il est impossible de les identifier, car plusieurs familles protestantes de Preuilly et de sa région possédaient des propriétés appelées la Roche. C'est le cas, par exemple, de la branche PIOZET citée ci-dessus.

La demoiselle de Lile

Si ma lecture "Lile" est exacte (léger doute en raison d'une tache), il s'agit de Marguerite GIRARD, fille de Joseph, maître apothicaire, et de Marie POIZAY. Elle a épousé, par contrat du 28.02.1678 devant les notaires Renault et Caillault à Thouars (79), Jean PEROT, sieur de l'Isle, fils de Jean PEROT, sieur de la Quenardière, valet de chambre du prince de Condé, commerçant en bois, et de Marguerite POIZAY. Ce couple eut neuf enfants : les quatre premiers furent baptisés au temple de Preuilly de 1679 à 1682, les autres à l'église catholique Saint-Pierre de 1689 à 1698. Effectivement, leur quatrième enfant, Jean, mourut l'année de sa naissance en 1682. Mais ce couple n'avait vraisemblablement pas l'intention de quitter la France, puisqu'il résidait encore à Preuilly en 1709, année du décès de ce sieur de l'Isle.

"Ordonnance publique aux nouveaux convertis denvoyer leur enfans au cathechisme"

11 juillet 1687

Sur ce que nous avons remarqué quen consequence de lordonnance de Sa Majesté quy enjoint à tous les nouveaux convertys denvoyer leurs enfans aux escolles et cathechisme quy se font dans les lieux où ils se trouvent estably, plusieurs de cette ville negligent de satisfaire aux ordres et [...] envoient leurs dits enfans chez la femme du nommé jan patin nouvellement convertys, dont nous estant aperçu que les instructions nestoient pas toutes catholiques pour nous estre transporté chez elle et avoir interrogé ceux quelle enseigne, nous luy avons fait et faisons deffances de tenir escolle et denseigner personne à peine de trante livres damende et de six mois de prison.

Ascendance de Daniel TOUTTIN, sieur de la Tour

1. TOUTIN Daniel

Marchand tanneur. Il abjure le protestantisme à l'église Notre-dame de Preuilly le 18.10.1685.

b PER 08.10.1651, + après juillet 1700

x avant 1678 Louise GILLET. D'où cinq enfants au moins.

2. TOUTIN Daniel

Marchand en draps de laine.

b PER 24.05.1628, (+) PER 24.01.1655

x avant 1650

3. JOHANNET Judic

xII Pierre DERAMETZ, ministre à Argenton-sur-Creuse (36).

4. TOUTIN René

Marchand en draps de laine.

° ca 1581, (+) PER 11.01.1656

x PER 31.08.1606

5. RABOTEAU Gabrielle

+ 11.08.1663, à 84 ans

Gabriel BA(S)CLE

Marchand, il abjura le protestantisme à l'église Notre-Dame de Preuilly le 11.10.1685. Il était le fils de Pierre BASCLE, de la ville du Blanc (36), et d'Isabeau MARCHAND.

xI PER 21.02.1666 Jeanne VERON, fille de Jonas et de Suzanne bAUDICHAU. D'où onze enfants.

xII Châtellerault (86) ER 15.10.1584 Rachel GARNAULT, fille de Jacques et d'Anne Marie FRADIN. D'où cinq enfants.

Jean DUTAN

Il s'agit du marchand tanneur déjà rencontré ci-dessus dans l'acte du 15 juin 1686. Il est le père de six enfants nés entre 1665 et 1678.

Ascendance de Pierre LELARGE le jeune, tanneur

Marchand tanneur. Il est le frère de Rachel LELARGE, rencontrée dans l'acte du 15 juin 1586.

x PER 19.01.1681 Marie PEROT

On lui connaît deux enfants nés en 1683 et 1685.

Daniel PEROT et Jean PEROT, sieur de l'Isle

Il s'agit de deux frères. Nous avons déjà rencontré Jean PEROT dans l'acte du 23 juillet 1686.

Daniel PEROT, marchand, sieur de la Quenardière, né en 1639, épousa avant 1667 Marguerite GIRARD, fille d'André, médecin à Thouars (79) et de NN... NEVEU. Ils firent baptiser six enfants entre 1667 et 1677 et finirent par partir pour les Pays-Bas.

Quant à Jean, qui avait épousé une autre Marguerite GIRARD, il eut neuf enfants de 1679 à 1698.

Leur ascendance est la suivante :

2. PEROT Jean

Sieur de la Quenardière à Boussay (37), valet de chambre du prince de Condé, membre d'une société de commerce de bois, il amassa une grande fortune. Ancien de son Eglise de 1650 à 1683. A la Révocation, il quitta la France pour les Pays-Bas.

b PER 24.06.1618, + avant 1699

x PER 04.07.1638

3. POIZAY Marguerite

b PER 03.03.1619

Elle est la tante de Georges POIZAY, rencontré ci-dessus pour le même acte.

4. PEROT David

Marchand, ancien de son Eglise de 1622 à 1637.

xII Châtellerault (86) ER 23.07.1623 Marie MITAULT, fille de Jean, avocat, et de Sara CHAMOIS

xI avant 1618

5. MASSE (MAIRE) Anne

(+) PER 29.06.1622

8. PEROT Jehan

9. DELAMARDELLE Catherine

Pierre POIZAY, sieur du Marchais

Il était le fils d'Alexandre et de Louise RABOTEAU et donc le frère de Georges POIZAY, sieur des Bauges (voir ci-dessus). Il abjura le protestantisme à l'église Notre-Dame de Preuilly le 11.10.1685.

x PER 29.08.1677 Marie RABOTEAU, fille de Samuel et de Marie TURMEAU, dont il eut huit enfants de 1678 à 1688.

Daniel POIZAY, docteur en médecine

1. POIZAY Daniel

Docteur en médecine.

b PER 15.03.1648, + avant 1713

x PER 12.02.1679 sa cousine germaine Marie POIZAY, fille d'Alexandre et de Louise RABOTEAU, dont il eut trois enfants de 1679 à 1683.

2. POIZAY Josias

Sieur de Neuville, docteur en médecine, ancien de l'Eglise de Preuilly de 1647 à 1682.

b PER 27.02.1613, + entre 1682 et 1685

x par contrat devant Me Delaville (où ?) du 06. 07. 1641

3. GIRARD Prudence

de Thouars (79)

4. POIZAY Josias

5. GAUDON Marguerite (voir ci-dessus)

Elie PIOZET

Il s'agit peut-être d'Elie PIOZET, baptisé le 29.03.1654, fils d'Elie et d'Elisabeth PIOZET, dont on ne connaît ni l'épouse ni la descendance.

Georges PIOZET, sieur des Fosses

Baptisé le 22.04.1648, il abjura à l'église Notre-Dame de Preuilly le 11.10.1685. Son épouse Marie PEROT mourut des suites de couches le 21.12.1681. Il n'en avait eu qu'une fille, baptisée le 14.12.1681

“Information faite contre Jean Raboteau”

Du premier aoust 1687

Sur lavis quy nous a esté donné que Jan Raboteau cy devant proposant de la Religion pretendue Réformée et nouvellement converty non seulement ne faisoit aucun exercice de Religion despuis plus de trois mois quil est en cette ville, mais evitoit publiquement tous les lieux et heures quy appelloient les autres catholiques aux service divin disoit publiquement quil ne vouloit point aller à la messe quil ny estoit aulcunement obligé et que le Roy ne lavoit point ordonné, quil frequentoit mesme plus particulièrement ceux quy sont les plus suspects de navoir aucune religion, disons quil sera par nous Informé des faits dessus pour estre information [...] envoyée à monseigneur Lintendant de cette province suivant les ordonnances quil nous en a pour les eslu envoyez.

Information faite par nous Jan mestivier suivant lordonnance à nous envoyez par monseigneur Lintendant de cette province contre Jan Raboteau cy devant proposant de la R. P. R. à laquelle Information avons vaqué aveq nostre greffier ordinaire en [...] de lexploit de pidoux de ce jour comme sensuit ce jour dhuy premier aoust 1687 maistre anthoine Turrin aagé de cinquante ans ou environ avocat en parlement et à ce siège cy devant de la Religion pretendue Reformée demurant en cette ville paroisse de nostre dame, assigné par exploit de pidoux sergent de cette cour quil a Representé a dit le serment par luy fait, bien connoistre Jan Raboteau, cy devant proposant dans la dite Religion pretendue Reformée duquel il nest parant allié serviteur ny domestique et sur les faits de la plainte,

Depose quil y a environ trois semaines ou un mois se promenant soubz les halles de cette ville aveq le dit Raboteau et autres et la conversation estoit sur le fait des affaires de Religion le dit Raboteau dist quil ny avoit aulcune declaration du Roy quy enjoignist aux nouveaux convertis daller à la messe, que monseigneur lintendant avoit à la verité donné quelques ordonnance pour cella laquelle navoit pas esté suivie, et que quand à luy il ny estoit point allé et quil yroit quand il il y auroit une declaration du Roy quy ly obligerait, que ce quy lavoit principalement empesché dy aller estoit que quelquuns croioist quil avoit receu de largent pour faire sa conversion et que pour montrer que cella nestoit point, il sabstenoit daller à leglise, et en effet il ne ly a point veu pendant deux ou trois mois quil a esté en cette ville quoy quils fussent dune mesme paroisse, quy est tout / ce quil a dit savoir des dits faits la lecture faite de sa deposition y a percisté et perciste a signé et na voulu taxer.

Mestivier

A Turrin

André saupic sieur de la norais aagé de 46 ans ou environ commis aux aydes de cette ville y demurant paroisse de nostre dame assigné par exploit de pidoux sergent de cette cour quil a representé a dit le serment par luy fait, bien connoistre Jan Raboteau cy devant proposant dans le Religion pretendue Réformée duquel il nest parant allié serviteur ny domestique, et sur les faits de la plainte

Depose qui y a environ un mois se promenant soubz les halles de cette ville aveq le dit Jan Raboteau et autres dont il nest memoratif, il entendit que le dit Raboteau disoit quil nalloit point à la messe et quil ny estoit point obligé et que le Roy nexigoit point cella deux, et en

effet il ne luy a point veu faire aucuns exercice de Religion pendant deux ou trois mois quil a esté en cette ville, quoy quil demeurast en la mesme paroisse que luy deposant et au contraire a veu diverses fois que quand la messe sonnoit il sen fuioit dans quelque maison ou il se retiroit, comme chez le sieur dumarchais nouveau catholique ou chez la veuve Jan masson en la cuisine ou il couchoit quy est tout ce quil a dit savoir et lecture faite de sa deposition y a percisté et perciste a signé et na voulu taxer.

Mestivier

Saulpic

Marie Chichereau aagée de 36 ans ou environ feme destienne rousseau hoste de st estienne de / cette ville, demeurant aveq luy paroisse de nostre dame, assignée par exploit de pidoux sergent de cette cour quelle a représenté a dit le serment par elle fait au cas requis bien connoistre le dit Jan Raboteau, duquel elle nest parante alliée servente ny domestique et sur les faits enquis depose ne savoir autre chose des dits faits sinon quelle na jamais veu faire aucun exercice de Religion au dit Jan Raboteau, quoy quil ayt logé chez elle il y a environ un an pendant un mois à deux ou trois fois, et quil soit demeurant en la mesme paroisse quelle depuis environ trois mois et plus, que pendant le temps quil a logé chez elle il alloit chez le sieur dumarchais leur voisin des le matin et ne retournoit chez elle que le soir pour le coucher, que depuis environ deus ou trois mois elle a entendu plusieurs fois la feme du sieur dumarchais le jour et le soir chnater des seaume comme faisoient ceux de la Religion pretendue Réformée Mais comme le dit Raboteau na pas logé chez elle depuis le dit temps de deux ou trois mois ne scait sil y estoit pour lors, quy est tout ce quelle a dit savoir des dits faits la lecture faite de sa deposition y a percisté et perciste a signé et na voulu taxer.

Mestivier

marie chechireau

Gatien poirier aagé de 28 ans ou environ chirurgien à preuilly assigné par exploit de pidoux de ce jour quil a représenté a dit moyenant / le serment par luy fait bien connoistre Jan Raboteau duquel il nest parant allié serviteur ny domestique a sur les faits de la plainte dont lecture luy a esté faite déposé que tout ce quil scait concernant le dit Raboteau est que depuis deux ou trois mois quil est retourné en cette ville il na fait aulcuns exercices de Religion ce quil scait parce quil a logé devant sa porte et quil est de mesme paroisse, que son exercice le plus ordinaire estoit daller chez le sieur dumarchais nouveau converty, quy est un de ceux quy font moins leur debvoir, que la feme mesme du dit sieur desmarchais empesche ses enfans de frequenter danciens catholiques, quil a entendu une fois sur les sept à huit heures du soir chanter des seaumes chez le dit sieur dumarchais où le dit Raboteau estoit, layant veu entrer auparavant, et ayant distingué sa voye, scait bien que les dits sieur dumarchais et sa feme ne cherchent qu'une occasion favorable pour sen aller hors du Royaume, leur ayant entendu dire que sils pouvoient passer ils le [...], quy est tout ce que quil a dit scavoir et lecture faite de sa deposition y a percisté et perciste a signé et na voulu taxer.

Mestivier

Poirier

Michel Roux aagé de 16 ans ou environ apprentif chirurgien chez le tesmoin preceddant demaurant en cette ville, assigné par exploit de pidoux de ce jour quil a representé a dit moyenant le serment par luy fait / bien connositre le dit Jan Raboteau duquel il nest parant allié serviteur ny domestique et sur les faits enquis.

Depose ne savoir ne savoir rien autre chose sy ce nest que pendent le sejour que le dit Raboteau a fait en cette ville il ne luy a veu faire aulcun exercice de Religion, que toutte son occupation estoit daller le soir et matin et à toute heure chez le sieur dumarchais, en sorte quil nen partoît qu'assez peu que la feme du dit dumarchais est une neufveue catholique dans ce quil paroist au dehors, quil luy a ouy dire, en parlant de l'exécution quy sestoît faite icy sur le cadavre de marie piozet de la mignoniere quelle vouloit saccoutumer à voir pareille chose parce quon en veroit bien dautre quy est tout ce quil a dit savoir et lecture faite de sa deposition y a percisté et perciste a signé et na voulu taxer.

Mestivier

M Roux

Louis Reviron aagé de 38 ans ou environ maîstre pottier destain demurant en cette ville assigné par exploit de pidoux quil a representé a dit moyenant le serment par luy fait / bien connoistre Jan Raboteau duquel il nest parant allié serviteur ny domestique et sur les faits enquis

Depose savoir bien que le dit Raboteau depuis un an est venu trois fois en cette ville et y a demeuré les deux premieres fois environ un mois à chaqune, et la derniere fois y a demeuré environ trois mois, que la premiere fois il loga à st estienne la seconde chez le sieur dumarchais et la troisieme fois a logé vis à vis chez le sieur dumarchais dans un petit cabanet, que pendent tout le temps quil a esté en cette ville il na fait aucins exercice de Religion, et que luy deposant luy ayant demandé pour quoy il nalloit ny à vespres ny à messe il luy respondit de quoy il se mettoit en peine quil a souvant entendu chanter des seaumes chez le dit sieur dumarchais le soir, scait bien que le dit Raboteau alloit souvant chez le dit sieur dumarchais à toutte heure et nen partoît presque pas mais ne veult pas assurer quil y fust quand on chantoit les dits seaumes, quy est tout ce quil a dit savoir des dits faits et lecture faite de sa deposition y a percisté et perciste a signé et na voulu taxer.

Mestivier

L Reviron

AD 37, 122B90

Jean RABOTEAU

Ce Jean RABOTEAU pourrait être le fils de Georges RABOTEAU, avocat, et de Catherine FOURREAU, baptisé le 06.11.1634. Il aurait 53 ans en 1687, ce qui en ferait un proposant un peu âgé ...Il n'y a pas d'autre Jean baptisé au temple de Preuilly qui puisse convenir.

Antoine TURRIN

Il s'agit de l'avocat déjà rencontré dans les actes du 15.10.1678 et 09.06.1679.

Le sieur Dumarchais

Dans cet acte du 01 août 1687, le sieur Dumarchais est mis en accusation tout autant que Jean RABOTEAU.

En fait il s'agit du sieur du Marchais, de son véritable nom Pierre POIZAY, marchand, cité ci-dessus dans l'acte du 11 juillet 1687. Par sa mère Louise RABOTEAU, fille de Georges et de Loyse CHEVALIER, il est le cousin germain du dit Jean RABOTEAU.

“Proces verbal contre les nouveaux converty”

18 juillet 1688

Aujourdhuy dix huitiesme jour de juillet 1688 nous Jan mestivier advocat en parlement, bailly et juge ordinaire de la baronnie de preuilly, subdelegué par monseigneur de bechameil, conseiller du Roy en son Conseil, maistre des requestes ordinaires de son hostel et commissaire departy par Sa Majesté en la generalité de Tours pour l'exécution de ses ordres, apres avoir fait publier au prosne des paroisses de ce resort où il y a des nouveaux convertys l'ordonnance de mon dit seigneur en datte du 6e mars 1686 portant injonction aux dits nouveaux convertys dasister à la messe et au service divin au moins les jours de feste et dimanche, à peine de cinquente livres daumones aplicable aux reparations de leglise paroissiale et nous estant apercus que plusieurs des dits nouveaux convertys nont tenu conte dobeir à la dite ordonnance, nous les aurions mendez le jour dhier en nostre hostel où plusieurs d'iceux s'estant assemblez, leur avons remontré les mepris quils ont fait de la dite ordonnance les peines quils ont encourues et leur avons enjoint dy satisfaire et dasister particulièrement aux messes des paroisses, sur peines destre declarés refracteres à la dite ordonnance et destre proceddé contre eux selon la rigueur dicelle, nonobstant laquelle remontrance et injonction les sieurs Jan dutems taneur et ses filles, Jacob grelllet chirurgien et sa famille, daniel poizay medecin et sa famille, jacob pineau de la paroisse de bossay et sa fame, marthe et marie pieau de la paroisse nostre dame, Izaac piozet sieur de la loizillere, joseph gautier, daniel Touttin, la veuve adam de Toulieu et sa famille, Jan pain mareschal et sa famille nont asisté ce jour dhuy à la messe de paroisse et ny ont esté veus.

Dont de tout ce que dessus avons fait et dressé le present proces verbal pour y estre pourveu ce quil appartiendra.

Mestivier

Guillon

AD 37, 122B91

NB

Nous retrouvons ici des personnes déjà rencontrées dans les actes précédents : Jean DUTEMS taneur, Jacob GRELLET chirurgien, Daniel POIZAY médecin, Daniel TOUTIN et la veuve Adam de TOULIEU.

Ascendance de Jacob PINEAU

1. PINEAU Jacob

Il habite à Bossay (37) et abjure le protestantisme dans l'église Notre-Dame de Preuilly le 10.10.1685.

b PER 22.08.1637

2. PINEAU Jacob

Marchand à Preuilly.

b PER 22.11.1600, (+) PER 28.01.1681

x avant 1625

3. GIRARD Esther

(+) PER 30.06.1673 à 80 ans

4. PINEAU Pierre

Marchand mercier à Preuilly.

(+) PER 17.09.1643

x avant 1595

5. LEBEAU Nicole

Marthe et Marie PIEAU (PIAU)

Elles ne sont pas identifiables.

Isaac PIOZET, sieur de Loisillère

Il est le huitième et dernier enfant d'Isaac PIOZET et d'Anne de SALVERT (voir ci-dessus) et avait épousé avant 1650 Renée (parfois Françoise) HUET, dont il eut quatre enfants de 1650 à 1658.

Joseph GAUTIER

Joseph GAUTIER, sieur de Montjoseph, abjura le protestantisme le 10.10.1685 dans l'église Notre-Dame de Preuilly. Sa femme Marie PINEAU émigra aux Pays-Bas avec leurs quatre enfants.

Jean PAIN

Non retrouvé.

REUNION DE LA FAMILLE DE NEUFVILLE

A DEAUVILLE, LE 27 JUIN 2010

La famille de Neufville se dit d'ancienne extraction chevaleresque. Elle serait originaire de Neuville-Vitasse, à sept kilomètres au sud d'Arras.

Un des compagnons de Guillaume le Conquérant fut Richard de Neufville, qui a eu une nombreuse descendance en Angleterre.

I. Conversion à la Réforme et installation à Francfort.

Robert de Neufville se convertit à la Réforme, et se réfugia à Anvers. Mais les persécutions des Espagnols le forcèrent à fuir en Angleterre. Le règne de la reine catholique Marie Tudor l'incita à finalement se réfugier à Francfort, dont il devint citoyen en 1575.

La famille joua un rôle important dans l'église réformée française de Francfort. Bien que luthérienne, la ville autorisa l'établissement de cette paroisse, qui comportait 1131 personnes en 1561. Elle fut un important centre de triage et de secours pour des dizaines de réfugiés huguenots.

La famille construisit une maison à Francfort qui fut détruite par les bombardements en 1944, avec les portraits de famille, dont heureusement on avait pris des photographies.

Le cinquième des dix-neuf enfants de Robert de Neufville fut Sébastien I de Neufville (1545-1609), qui épousa Anna de Cockx von Opeynen, morte en 1615.

Un autre frère, Daniel de Neufville, né à Emden en 1554, s'installa à Haarlem. La branche des Pays-Bas devint mennonite, avant de redevenir réformée.

Les deux premières générations, installées à Francfort, exercèrent la profession de négociants en soie.

A la génération, suivante Sébastien II de Neufville (1581-1634), épousa Catharina Mertens.

Deux frères jumeaux, Peter et David de Neufville créèrent une maison de banque à Francfort. On dit qu'elle fut le banquier de Marie-Antoinette. La banque cessa son activité en 1924.

A la cinquième génération, installée à Francfort, appartenait David de Neufville (1697-1750), qui épousa Maria Elisabeth de Bary (1705-1767). La famille de Bary a connu un destin assez similaire à celui de la famille de Neufville. Originaire des Pays-Bas, elle se réfugia en 1598 à Francfort, puis à Bâle et en Alsace. Elle a repris la nationalité française.

Johann David von Neufville (1697-1769), obtint de l'Empereur François Ier, confirmation de l'ancienne noblesse de sa race en 1753.

Son petit-fils Friedrich Wilhelm von Malapert, dit de Neufville (1755-1818), obtint en 1792 un diplôme de baron du Saint-Empire. Il avait relevé le nom de son aïeul et fut chambellan de Frédéric II, roi de Prusse.

La famille de Neufville a compté un capitaine dans les chasseurs à cheval de Nassau, qui participa à la bataille de Waterloo; et vint occuper Paris avec les Alliés. Elle a comporté d'autres officiers en Allemagne.

A la huitième génération allemande, appartenait Sébastien de Neufville (1790-1849), marié à une cousine de Neufville, et bourgmestre de Francfort. Il créa en 1837, avec d'autres cousins, une première fondation de la famille de Neufville.

William de Neufville (1854-1924), créa une deuxième fondation de Neufville, de droit helvétique, gérée par des avocats extérieurs à la famille. Elle a pour vocation d'aider les membres de la famille dans le besoin, et d'aider à financer les études des jeunes. C'est elle qui a organisé la réunion des 135 descendants en ligne masculine et féminine de la famille à l'Hôtel Royal de Deauville, avec un dîner dans la villa Strassburger. Cette villa, construite par la famille de Rothschild, fut rachetée par un tycoon américain, qui élevait des chevaux de course. Son fils, officier, sans descendants, a légué la villa à la ville de Deauville.

II. Branche installée en France

Sébastien, baron de Neufville (1822-1891), s'installa à Paris, où il créa la banque Sébastien de Neufville. Il reprit la nationalité française. Sa descendance s'est alliée avec de nombreuses grandes familles protestantes (Schlumberger, Marchegay, Johnston, Joly de Bammeville, de Cazenove). Sa descendance comprend les familles de Rénusson d'Hauteville et de Turckheim.

Il est intéressant de faire la comparaison avec le baron de Schickler, aussi banquier allemand installé en France, qui fut président de la SHPF, et lui légua sa bibliothèque et l'immeuble où elle est installée, à Paris, au 54, rue des Saints-Pères.

Frédéric de Neufville (1890-1980), était un ami de Marcel Proust et Alexandre de Guy de Maupassant à qui il racheta son yacht, le *Bel-Ami*. Il créa une troisième fondation de famille, qui fut léguée à la fondation William de Neufville.

Cette descendance française peut-être consultée dans l'ouvrage d'Eric Bungener, *Filiations protestantes*, Paris, 1996.

Thierry Du PASQUIER

Source : A.C. de Neufville, *Histoire généalogique de la maison de Neufville, d'après d'anciennes chartes et des documents inédits*, Amsterdam, 1859.



Armes de la famille de Neufville:

De gueules au sautoir d'or, accompagné de quatre tours d'argent et chargé d'une ancre de même.

Supports: deux griffons d'or, ailés de gueules, lambrequins d'or et de gueules.

LA MAISON DE NEUFVILLE A FRANCFORT ET LE SALON AVEC LES PORTRAITS DE FAMILLE
DETRUITS EN 1944





Sébastien de Neufville (1545-1609) et son épouse Anna de Cockx von Opeynen, +1615



Sébastien II de Neufville (1581-1634) et son épouse Catharina Mertens



David de Neufville (1697-1750) et son épouse Marie Elisabeth de Bary (1705-1767)



Sébastien de Neufville (1790-1849)
Bourgmestre de Francfort, créa la
Première fondation en 1837



William de Neufville (1854-1924)
à l'origine de la deuxième fondation

CORRESPONDANCE DE LOUIS CAPPEL

A ANDRE RIVET

Nous reproduisons ci-après cette correspondance présentée et annotée par Monsieur Jean-Luc Tulot.

* * * *

Louis Cappel, le fondateur de la critique biblique, est le membre de l'Académie de Saumur qui a entretenu la plus importante correspondance avec André Rivet : 32 lettres allant du 17 juin 1625 au 3 juin 1650¹. Il est vrai que Louis Cappel avait été un familier d'André Rivet pendant les années 1606-1608, ayant été alors à Thouars le précepteur d'Henri de La Trémoille pendant l'enfance de celui-ci.

Louis Cappel, sieur du Tilloy

Louis Cappel, fils de Jacques Cappel, sieur du Tilloy et de Louise Duval, est né le 15 octobre 1585 à Saint-Elier, près de Sedan, où ses parents s'étaient réfugiés. Il fit ses études à Sedan, sous l'égide de son frère aîné Jacques, qui y était professeur.

Louis Cappel ne fut pas le précepteur des filles du duc de Bouillon comme il est parfois écrit, mais de son neveu, Henri de La Trémoille. La correspondance de Zacharie du Bellay, sieur de Plessis, le gouverneur de celui-ci, révèle que Louis Cappel devint, à la fin du mois de mars 1606, le précepteur du jeune duc de La Trémoille². Il exerça cette fonction pendant deux ans. Il quitta son service au mois d'avril 1608³ pour présenter sa dernière thèse.

Ayant obtenu le concours financier de l'Eglise de Bordeaux, Louis Cappel entreprit alors sa *peregrination academica* qui le mena notamment à Oxford et à Leyde. L'académie de Saumur l'appela en 1613 pour être professeur d'hébreu et il prit officiellement sa charge le 13 décembre de cette année. Selon Philippe Le Noir de Crevain qui fut son élève il "*excellait en hébreu, arabe, rabbin, belles lettres, histoire et critique*"⁴.

¹ Paul DIBON, Eugénie ESTOURGIE et Hans BOTS, *Inventaire de la correspondance d'André Rivet (1595-1650)*, Martinus Nijhoff, La Haye, 1971.

² Zacharie du Bellay, sieur de Plessis, gouverneur d'Henri de La Trémoille, fait état de l'arrivée de Louis Cappel à Thouars dans sa lettre du 26 mars 1606 à la duchesse de La Trémoille Charlotte-Brabantine de Nassau. Archives nationales, 1AP 345/15.

³ Lettre de Zacharie du Bellay du 18 avril 1608 à Charlotte-Brabantine de Nassau. Archives nationales, 1AP 345/54.

⁴ C.C.G.P. N°27, p. 1379.

Louis Cappel épousa en 1615, Suzanne de Launay, fille du ministre de Cherveux Benjamin de Launay, sieur du Gravier, et de Marie Des Près. Elle lui donna sept enfants : Suzanne⁵, Jean (baptisé le 16 décembre 1618 à Saumur), Benjamin (baptisé le 8 janvier 1625 à Saumur, inhumé le 13 novembre 1626), Louis I (baptisé le 14 octobre 1627 à Saumur, inhumé le 3 janvier 1630), Louis II (baptisé le 2 juillet 1631 à Saumur), Louise (baptisée le 23 novembre 1633 à Saumur, inhumée le 8 avril 1634) et Jacques (baptisé le 14 août 1639 à Saumur).

Louis Cappel, ministre du Saint Evangile et professeur en théologie et en langue hébraïque, fut inhumé le 18 juin 1658 à Saumur⁶. Suzanne de Launay, son épouse, est décédée le 24 février 1667⁷. La maison de Louis Cappel se voit encore à Saumur, au n° 11 de la rue du Temple.

La correspondance de Louis Cappel à André Rivet

Les lettres de Louis Cappel à André Rivet ne sont pas inconnues des chercheurs. Le père François Laplanche les a utilisées pour rédiger les pages qu'il consacre à Louis Cappel dans son étude sur les érudits et politiques protestants devant la Bible en France au XVII^e siècle⁸. L'historien néerlandais F. P. van Stam pour sa part en cite quelques passages dans sa synthèse sur les controverses de Saumur⁹.

Les aléas de l'impression de la *Critica sacra* sont le principal sujet des lettres de Louis Cappel¹⁰, mais ce n'est pas le seul, il fait état également de la controverse qui opposait Moïse Amyraut à ses détracteurs touchant la grâce universelle. L'on reste toutefois perplexe devant la façon dont Louis Cappel écrivait à André Rivet qui était un des principaux opposant à Amyraut, s'agit-il d'une étourderie d'un homme de cabinet ou cela doit-il être pris au second degré.

A la fin des années 1990, avec la collaboration de Bernard Mayaud, j'ai reconstitué une partie des familles réformées Saumuroises¹¹, les lettres de Louis Cappel m'ont fait découvrir des informations nouvelles touchant quelques unes de ces familles notamment sur les van Oudshoorn van Sonneveld d'une famille notable d'Alkmaar¹².

⁵ Suzanne Cappel fut le 1^{er} avril 1637 la marraine de César Gaultier et le 8 novembre de la même année de Suzanne Desbordes. Elle eut pour parrain André Rivet et fut peut-être baptisée à Thouars.

⁶ Marc SACHÉ, *Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790 - Maine-et-Loire - Série I. Etat civil protestant*, Angers, 1931, p. 41.

⁷ *Ibid.*, p. 43.

⁸ Sur Louis Cappel voir principalement les pages que lui consacre le Père François LAPLANCHE, *L'Ecriture, le Sacré et l'Histoire. Erudits et politiques protestants devant la Bible en France au XVII^e siècle*, APA-Holland University Press, Amsterdam & Maarssen, 1986, p. 181-378.

⁹ F. P. van STAM, *The Controversy over the Theology of Saumur, 1635-1650. Disrupting Debates among the Huguenots in Complicated Circumstances*, APA-Holland University Press, Amsterdam-Maarssen, 1988.

¹⁰ François Laplanche a retracé l'histoire complexe de cette impression. François LAPLANCHE, *L'Ecriture, le Sacré et l'Histoire, op. cit.*, p. 224-229.

¹¹ Jean Luc TULOT et Bernard MAYAUD, *Les Réformés de Saumur au temps de l'Edit de Nantes*, Société des Lettres, Sciences & Arts du Saumurois, N° 148 bis, novembre 1999.

¹² Monsieur le directeur des Archives régionales (Regionaal archief) d'Alkmaar à bien voulu me renseigner sur cette famille notable de cette ville.

Louis Cappel forme bien ses lettres et a une écriture agréable, mais comme les marchands et les notaires, il use souvent d'abréviations, ce qui fait qu'il faut deviner certains mots. Curieusement, au lieu d'écrire le verbe avoir à la troisième personne du singulier « a » il écrit « ha ». Cette transcription commencée le 31 décembre 2005 a été achevée le 22 janvier 2006.

Je remercie par avance les lecteurs qui pourront m'aider à améliorer la transcription des termes en latin, en grec et en hébreu.

* * *

17 juin 1625 – Saumur

Monsieur,

Le porteur de la présente est le Sr. Anselaer, estudiant en Théologie, nourrisson de vostre Académie, lequel avec son compagnon M. Derde m'apporta il y ha sept mois des lettres de vostre part lesquelles vous me les recommandiés. Ledit Sr. Anselaer ha demeuré depuis ce temps là chez moy lequel avec son compagnon s'est comporté très-bien et modestement, fort studieux et diligents, quy ont eu par entre eux divers exercices de propositions en leur langue et fréquentes conférences sur leurs lieux communs et sur le subject de leur futur examen préparatoire. Je ne puis que leur rendre bon tesmoignage de probité, piété, modestie et diligence en leurs estudes, autant que j'en ay peu cognoistre pendant leur séjour en ce lieu.

Au reste, j'appris par eux à leur venue le commencement de la playe de contagion dont Dieu ha visité vostre ville et Académie, qui en ha emporté à ce que depuis j'ay ouï dire jusques à huist ou neuf mille, et entre autres MM. Vorstius¹³ et Erpenius¹⁴ qui est une grande perte à l'Académie, estant deux vertueux et signalés personnages en icelle.

Je regrette merveilleusement le bon M. Erpenius pour ce qu'avec luy tous ses beaux et louables desseins pour les langues orientales s'en vont par terre et crains que son imprimerie arabesque ne soit entièrement rompue et dissipée¹⁵, n'y aiant personne quy soit pour la faire valoir et soustenir, si ce n'est que d'aventure MM. les Curateurs substituent au deffunct quelcun de ses disciples quy soit capable de faire ceste profession, comme j'enten que M. Golius¹⁶ fort avancé en la cognoissance de ceste langue et des autres orientales seroit bien

¹³ Aelius Everardus Vortius (1565-1624) professeur de médecine à Leyde.

¹⁴ Thomas Van Erpe (1584-1624) dit Erpenius, l'un des pères de l'école orientaliste hollandaise, professeur d'arabe à l'université de Leyden. Sur les rapports entre Cappel et Erpenius Cf. François LAPLANCHE, *L'Écriture, le Sacré et l'Histoire*, op. cit., p. 187-190.

¹⁵ Erpenius avait fabriqué lui-même des caractères arabes à la seule fin d'améliorer la composition de ses ouvrages.

¹⁶ Jacobus Golius (1596-1667), mathématicien orientaliste ami de Saumaise, Descartes et Huygens. Originaire de La Haye, il était venu en 1612 à Leyde pour y étudier les mathématiques, étude qu'il acheva quatre ans plus tard. Il entreprit alors d'y étudier l'Arabe et eut Thomas Erpenius comme professeur, à la mort de celui-ci, en 1625, il lui succéda. Golius obtint la permission de voyager au Moyen-Orient pour y acheter des manuscrits. Il parcourut à cet effet l'Arabie, la Syrie et la Turquie. En 1629, Golius était de retour en Hollande avec un trésor de plus de 200 manuscrits du Moyen-Orient qui fut déposé à la Bibliothèque de l'Université de Leyde où ils sont toujours.

propre à cela, et lequel à ce que j'ay appris s'est trouvé à la mort du deffunct. Et certes intéresse videt resp. litteraria et ne vacua de serat et destituta maneat illi linguae professio, sed tanto decesoori dign. aliquit substituti succesor.

Le deffunct m'avoit promis dix ou douze exemplaires d'un certain livre qu'il avoit imprimé un peu devant sa mort : De Antiquitate punctorum hebraico et l'avoie prié de vous de vous en présenter un de ma part, quoy que non digne de vostre veue. C'est un avorton¹⁷ qu'ha enfanté le loisir que nos derniers troubles m'ont donné pendant mon séjour à Sedan¹⁸, lequel ayant envoyé à M. Erpenius pour en avoir son adviz et jugement, il l'ha faict imprimer sans mon sceu, n'ayant eu aucune responce de luy depuis que je luy eu envoyé cela jusqu'à ce qu'il m'envoia par M. de Russanges le premier exemplaire du livre imprimé. Je ne sçay s'il se sera souvenu de mettre à part ces 12 exemplaires qu'il m'avoit promis et s'il les aura poinct faict tenir à Mallaert, libraire de Middelbourg¹⁹, comme je luy avoie escrit de ce faire ou bien si cela sera encore demeuré là. Je vous prie de me mander ce que vous en pourrez apprendre, je seroie bien aise d'avoir cela s'il y avoit moien et ce d'autant plus que j'en ay peu encore jusqu'icy en recouvrer aucun exemplaire à Paris où il n'y en est point encore venu.

Il y ha aussy sept ou huict mois qu'envoyay d'icy à Nantes les livres de feu M. Gedde²⁰ (desquels je vous avoie auparavant envoyé le catalogue) à M. Castellam pour les vous faire tenir et à M. Erpenius, lequel n'estoit pas encore mort. M. Prins²¹ m'ha assuré que ledit S. Castellain les ha envoyés à Rotterdam et qu'ils y sont arrivés, et je ne doute point que delà ils ne vous soient adressez suivant l'adresse que je vous en faisoie et au deffunct, avec les lettres et le catalogue, ce qu'estant, je m'assure, Monsieur, qu'au deffault du deffunct vous prendrez en gré le soin et le peine de faire faire l'encan de sesdits livres et en recueillir l'argent. C'est Monsieur une œuvre pieuse pour une povre veuve et des orphelins d'un père que vous avez aimé et estimé. C'est pourquoy, je m'assure que vous rendrez volontiers cest office là à la mémoire du deffunct et pour le bien de ceux qu'il ha laissé aprez soy, en faisant faire cest encan le plus tost, le plus seurement et au meilleur profict des pupilles et de la veufve. Ce quy me retiendra de vous en escrire plus au long. Et faisant icy fin aprez mes très humbles remerciements à vos bonnes grâces et celles de Mademoiselle (comme faict aussy vostre filleule²²) je prie Dieu pour vostre prospérité et santé, demeurant,

Monsieur,

*Vostre très humble et
affectionné serviteur
L. Cappel*

De Saulmur, ce 17 juin 1625

B.U. Leyde, BPL 300/7

¹⁷ Cet avorton est l'*Arcanum Punctuationis* qu'Erpenius fit imprimer en raison de la qualité de l'ouvrage à Leyde chez Jean Maire en 1624. Cf. François LAPLANCHE, *L'Ecriture, le Sacré et l'Histoire*, op. cit., p. 215.

¹⁸ A la suite de la destitution de Duplessis-Mornay par Louis XIII, Louis Cappel s'était réfugié à Sedan de 1621 à 1623.

¹⁹ Middelbourg située sur la presque île de Walcheren, capitale de la province de Zélande.

²⁰ Guillaume Gedde, un Écossais, avait été professeur d'éloquence et 1er Régent de l'Académie. Il était marié à Catherine Maillard qui lui donna quatre enfants en 1616, 1618, 1619 et 1621.

²¹ Nicolas Prince ou Le Prince († 2 avril 1631) était un Flamand de Saumur « habitant sur les ponts ».

²² Suzanne, la fille aînée de Louis Cappel qui fut peut-être baptisée à Thouars, raison pour laquelle l'on ne trouve pas son acte de baptême dans les registres de l'E. R. de Saumur.

10 février 1627 – Saumur

Monsieur,

Il y ha bien deux mois et plus que i'ay respondu par la voie de Paris aux vostres du mois de juillet quy ne m'ont esté rendues que plus de trois mois aprez leur datte, m'ayant esté envoyées de Thouars par M. de La Piltière²³. M. Daillé²⁴ m'ha mandé qu'il vous feroit tenir ma response laquelle j'espère que vous aurez maintenant receue. Je vous mandoie que l'estat de mes affaires me tenoit tellement attaché icy que je n'en puis sortir sans grandement m'incommoder, et qu'il fault que ce soit une espèce de vimaire quy m'en pousse hors, n'osant ma hasarder de mon propre mouvement d'entreprendre d'en sortir sur tout pour aller sy loing comme est le lieu où vous me conviyez, joint que le temps que vous me prescriviez pour avoir ma response estoit desja esoulé lorsque vos lettres m'ont esté rendues. Depuis, le Synode ha confirmé l'Académie en ce lieu et ha donné ordre pour le payement de tout le passé, nous remettant pour l'advenir sur les deniers du Roy à l'accoustumée, et mesmes (à ce que j'entends) vous escrit pour vous convier de revenir en France. Tout cela me retient d'incliner pour le présent là où vous me désirez.

Le porteur de la présente est un de nos libraires, quy, ayant imprimé icy le 1^{er} tome des leçons de feu M. Cameron²⁵, s'en va en vos quartiers pour en troquer et eschanger une bonne partie. Je m'assure qu'il recevra de vous en cela aide et conseil, tant pour leur considération particulière comme principalement pour celle du deffunct, duquel je ne doute point que vous ne regrettiez la mort et n'ayiez chère la mémoire. Depuis ce tome imprimé le Synode ha chargé ceste province de procurer l'impression de ce qui reste, qui seront deux autres tomes propre.

²³ Paul Geslin († 1630), sieur de La Piltière, un Nantais, après avoir exercé le ministère pendant une dizaine d'années à Châtellerault, avait été choisi à la fin de l'année 1623 par la duchesse douairière de La Trémoille, Charlotte-Brabantine de Nassau, pour remplacer à Thouars André Rivet, parti pendant l'été 1620 à l'université de Leyde. La Bibliothèque de l'Université de Leyde conserve une dizaine de lettres de Paul Geslin à André Rivet écrites entre 1621 et 1629.

²⁴ Jean Daillé (1594-1670) originaire de Châtellerault, paracheva ses études à Saumur. En 1612, Duplessis-Mornay le choisit pour être le précepteur de deux de ses petits fils. Après être resté pendant 7 ans à leur service, il reprit ses études de théologie à Saumur où il eut pour professeur de théologie Cameron et pour compagnon d'études Moïse Amyraut. Il fut reçu ministre en 1623. Duplessis-Mornay le prit alors pour ministre en son château de la Forêt-sur-Sèvre. Duplessis-Mornay étant décédé le 11 novembre 1623, à la demande de ses enfants Jean Daillé resta à la Forêt-sur-Sèvre un an pour classer les matériaux des Mémoires de son bienfaiteur. Ce travail terminé, il vint en 1625 à Saumur pour y exercer le ministère. Dès 1626, le consistoire de Paris l'appela pour remplacer Samuel Durant qui venait de mourir.

²⁵ Claude Girard et son associé Daniel de Lerpinière avaient entrepris en 1626 l'impression des textes de Cameron. Deux autres volumes seront édités en 1627 et 1628.

Je vous ay aussy mandé comme j'ay receu par M. Vincent²⁶ les livres que vous m'avez envoyé, de quoy je vous remercie derechef affectueusement. Je trouve ceux des Elzevir trop chers, c'est pourquoy je les luy renvoie les pouvant avoir à Paris à beaucoup meilleur marché. Il me semble qu'il est trop desraisonnable de me vendre dans Leyden 8 livres l'Historia Saracenica que je puis avoir dans Paris pour 6 livres ou au plus 6 livres 10 sols ; et pour ce je vous prie que l'argent de ces livres là ne soit point rabbatus sur celuy de Mademoiselle Geddé.

Mademoiselle [de] La Manche²⁷ m'a passé une obligation au lieu d'argent comptant, désirant avoir premier la scédule de son fils et celle qu'il dit avoir laissée à son hoste ou au pasteur du lieu, là où il estoit malade. C'est pourquoy en m'envoiant cela par ce porteur à son retour, vous pourrez retenir de l'argent de Mademoiselle Geddé les 20 livres qu'elle vous doit et moy ayant receu ladite Scédule je la pourray contraindre du jour au lendemain à payer.

Je vous envoie ce que j'ay peu recouvrer des escritz MSS de feu mon frère quy sont ses observations sur divers lieux du V. et N. Testament (il y en ha un autre tome sur le Pentateuche, mais cela ne m'a point encore esté envoyé, quoy que je l'aye demandé plusieurs fois, non plus que sa Lampas historica et Cotimas historia sacra) afin que vous voyiez ce que c'est et que le faciez voir à Elzevir pour aprez me le renvoyer par ce porteur afin de repasser par dessus et y adjouster quelque préface ou épistre dédicatoire.

Vous me manderez, s'il vous plaist si Elzevir se résolvant à l'impression voudra nécessairement que tout cela soit copié, ou s'il se contentera que quelques uns de ces fueillets ou petis cahiers moins lisibles soient transcritz plus lisiblement, car s'il veult une autre copie toute entière, je ne puis y vacquer estant trop occupé et de faire faire cela à un autre, il ne se peult car un copiste y feroit plus de fautes que de mots et une personne de bonnes lettres quy entendroit et pourroit faire cela ne voudroit pas prendre la peine d'estre copiste.

Que si Elzevir se contente que quelques cahiers des plus mal escritz soient copiez et mis au net, je tascheroie à desrobber quelques heures de mon temps pour faire cela moy mesme. Et en ce cas, il faudroit qu'il manquast les cahiers ou fueillets qu'il voudroient estre transcritz.

²⁶ Philippe Vincent, baptisé le 20 septembre 1596 à Saumur, était le fils du pasteur de Saumur Jean Vincent et de Claude Douchet. Il fit ses études à Genève. Il débuta en 1620 sa carrière comme ministre des La Trémoille à l'Ile-Bouchard. En 1624, il quitta cette église pour celle de La Rochelle. Choisi pendant le siège de La Rochelle comme ambassadeur auprès des Anglais, il réussit à persuader le roi Charles Ier d'intervenir dans la guerre en envoyant la flotte anglaise secourir la ville assiégée par l'armée française. En 1628, peu avant la capitulation, Philippe Vincent fut émissaire auprès du roi Louis XIII dont il obtint le 29 octobre la déclaration d'une amnistie pleine et entière. Philippe Vincent soucieux de conserver l'identité et l'indépendance de l'Eglise réformée était un tenant d'un protestantisme rigoureux comme en témoigne la controverse qu'il eut en 1639 avec les Jésuites de La Rochelle à propos de la danse. F. P. van Stam dresse de lui un portrait sans indulgence lui reprochant son inconstance et sa vanité. La bibliothèque de l'Université de Leyde conserve cinquante de ses lettres à André Rivet.

²⁷ Esther Chalopin, veuve de Gilles Bouchereau, sieur de La Manche, avocat, conseiller du Roi et ancien de l'Eglise de Saumur.

Si Le Maire ha eu bon débit de mon Arcanum punctuationis, je luy enverroy s'il veult un autre traicté quy ne courra peut-estre pas moins que celui là, quy aura pour tiltre : (plusieur caractères hébraïques) sive vera et antiquitate legendi olim hebraica non punctata, demonstrata ex B. Hieronymi et LXX interpp translationi 69. Et en ce cas je l'adresseroie et en escriroie à M. Golius pour le prier d'avoir l'œil sur la correction pour ce qu'il y aura force hebreu et quelque fois de l'Arabe. Vous m'obligerez de me mander le sentiment et responce de Maire là dessus.

Vous sçavez par le porteur les nouvelles de deçà et comme nous avons tous esté icy grandement travaillé de fièvres épidémiques²⁸, quy ont emporté un très grand nombre de personnes surtout de vieilles gens et de petis enfans, y ayant perdu pour ma part un petit aagé de deux ans²⁹, mon aîné estant encore tout languissant depuis plus de trois mois de ces meschantes maladies desquelles on ne se peut desfaire, les recheutes estant si fréquentes et par plusieurs fois et après de longs intervalles de convalescence qu'on ne s'ose asseurer d'en estre quitte bien qu'on se voie ce semble en bon estat ma femme et moy en avons aussy esté attaqué mais non pas guères, Dieu mercy, en comparaison de tant d'autres quy en ont esté grièvement affligé. Elles nous ont emporté MM. Houel et de Haumont³⁰ et Mlle de La Manche³¹ depuis peu, des enfans de laquelle je tascheray à tirer le mieux que je pourray vos 20 livres.

Vous aurez maintenant receu que le Synode national vous ha escrit. Je ne sçay si elles seront assez fortes pour vous esbranler, ce seroit bien nostre désir icy, là où vous trouverez place depuis longtemps vacante, mais je crains que vous ayez desja pris trop fortes racines en ce gros terrouer de delà, quy arrestent vostre transport. M. Bouchereau³² n'est point encore bien raffermy en santé. Nous avons icy M. Amyraut³³ en la place de M. Daillé, lequel fait très bien en l'Eglise et en l'Eschole et est jeune homme de très grande espérance.

Ceste lettre ha esté escrite à diverses reprises et intervalles pour le long délai et fréquentes remises du partement de ce porteur, quy pensoit partir dès il y a plus de quatre mois. Mais, il faut enfin finir icy par les affectionnées Px^{ons} et baisemains très humbles à vous

²⁸ Une épidémie de peste survint à Saumur au mois de septembre 1626 et se prolongea pendant l'année 1627. Didier POTON, "Les protestants de Saumur au XVIIe siècle, Etude démographique" in *Saumur, capitale européenne du protestantisme au XVIIe siècle*, 3^{ème} Cahier de Fontevraud, 26-28 avril 1991, p. 11-25, p. 21.

²⁹ Benjamin Cappel, baptisé le 8 janvier 1625, inhumé le 13 novembre 1626.

³⁰ François Drugeon, sieur de Hautmont, avocat pour le Roi en la sénéchaussée de Saumur, fut inhumé le 19 décembre 1626.

³¹ Esther Chalopin, veuve de Gilles Bouchereau, sieur de La Manche, fut inhumée le 22 janvier 1627.

³² Samuel Bouchereau, originaire de Bourgueil, était alors le plus ancien ministre en exercice à Saumur. Il y avait débuté sa carrière en 1603. Cf. la liste des ministres de Saumur donnée par Philippe CHAREYRE, « Les Protestants de Saumur au XVIIe siècle. Religion et Société », in *Saumur, capitale européenne du protestantisme au XVIIe siècle*, 3^{ème} Cahier de Fontevraud, 26-28 avril 1991, p. 27-70, p. 64.

³³ Moïse Amyraut (1596-1664), originaire de Bourgueil, fit toute sa carrière à Saumur. Son nom est lié à la querelle de la grâce universelle qui l'opposa aux frères Rivet et à Pierre du Moulin. François LAPLANCHE, *Orthodoxie et prédication. L'œuvre d'Amyraut et la querelle de la grâce universelle*, P. U. F., Paris, 1965 et Brian ARMSTRONG, *Calvinism and the Amyraut heresy. Protestant Scolasticism and Humanism in Seventeenth Century France*, University of Wisconsin Press, 1969, 2nd impression Wipf and Stock Publishers, Eugène, Oregon, 2004.

et Mademoiselle que je prie Dieu de conserver avec tous les vostres en bonne prospérité, demeurant,

Monsieur,

*Vostre très humble et
affectionné frère et serviteur
L. Cappel*

De Saulmur, ce 10 febvrier 1627

Si les Srs. Elzevir consentent l'impression des œuvres de mon frère afin qu'elles fussent mieux et plus correctement imprimées, je serois bien aise que l'impression s'en fist icy, où j'en auroie la direction et vacqueroie à la correction, et les Srs. Girard³⁴ et Lerpinière³⁵ y entrant pour quelque part avec les Elzevir (de quoy ils s'accorderoient par ensemble) auroient le fort de l'impression, cela seroit, ce me semble bien le meilleur, sy vous le pouvez persuader aux Elzevirs.

Je vous prie ne manquer à m'envoyer par ce porteur la scedule du fils de Mlle La Manche ou du moins quittance de validation comme vous avez esté remboursé par moy de cette somme de 20 livres dont vous l'aviez cautionné par de là.

B.U. Leyde, BPL 300/8

Jean-Luc TULOT

La suite de cette correspondance paraîtra dans le prochain cahier.

³⁴ Claude Girard après avoir été libraire à Angers, vint en 1610 ou 1611 à Saumur. Sa fille, Madeleine (1606-1628) épousa le 27 juin 1628 Jean Lesnier qui fut un autre libraire de renom de Saumur.

³⁵ Daniel de Lerpinière (1594-1579) entra dans le monde de l'édition saumuroise en publiant en 1620 les *Lettres de Monsieur du Plessis-Mornay à Monsieur le Duc de Montbazon sur les affaires de ce temps*, petit in-8° de 7 pages.

FAMILLES DE SAINT-FOUR-DU-POMPIDOU

AU XVII^{ème} SIECLE

A la suite de nos recherches, nous publions ci-après des fragments d'archives sur les familles de la paroisse de Saint-Flour-du-Pompidou (aujourd'hui Le Pompidou en Lozère) après la paix de Montpellier, en octobre 1622.

La paroisse de Saint-Flour-du-Pompidou passe à la Réforme en 1562. Des hommes d'armes, venus des paroisses réformées de Barre, au nord, et de Saint-André-de-Valborgne, au sud, aidèrent ses habitants à neutraliser le réduit catholique de Saint-Flour situé au carrefour des chemins qui relient les hameaux composant cette petite localité, forte de 300 habitants. Au moment de l'Edit de Nantes (1598), 90% de la population était réformée, et versait la dîme aux seigneurs de Cadoëne de Gabriac, meilleurs chefs militaires huguenots des vallées avoisinantes. Le culte était suivi aux temples de Saint-André et de Barre. Nous ignorons s'il existait sur le territoire de la paroisse un lieu de culte seigneurial, les d'Assas en possédant déjà deux à proximité.

Le notariat était tenu par la famille Serrière (Pierre Serrièresse, bourgeois du lieu de Saint-Flour, époux en 1594 de dame Marie Viernes) qui accéda à la noblesse par charges vers 1650. Domiciliée au « masauoust », elle possédait quelques fermes au hameau de Masbonnet et dans la Vallée Française, où elle géra quelques affaires de la famille de Sarrazin de Chambonnet de la Devèze, ce qui peut laisser supposer une abjuration précoce, cette dernière famille ayant été la première famille noble locale à abandonner la religion réformée aux lendemains de la paix d'Alès (1629). Elle rendit d'ailleurs hommage à noble Hercule d'Arnal, homme lige de l'évêché chargé de protéger les missionnaires de la Contre-Réforme.

La famille Serrière cessa d'exercer peu avant la Révocation et glissa progressivement vers les Parlements et la Cour de Montpellier.

Ces registres sont extrêmement importants car, au moment de la Révolution, la compagnie des gardes nationales locales, composée en grande majorité de huguenots, détruisit la totalité des archives de la cure. A ce jour, comme pour la paroisse voisine de Bassurels d'ailleurs, il n'existe plus aucun acte d'état-civil antérieur à 1792.

Après la Révolution, l'étude fut définitivement supprimée et les habitants contractèrent désormais à Saint-André-de-Valborgne, à Barre, et même à Florac, dont les archives notariées (séries II E pour le Gard et III E pour la Lozère) ont été heureusement épargnées.

La ligne de partage serait approximativement la suivante :

- Notariat de Saint-André-de-Valborgne : Le Mas Supérieur, La Loubière, La Folie, Malataverne, Les Poujades, Le Pompidou (la corniche), La Blaquièrre, Saint-Flour, Le Masaoust, Le Masaribal, Montredon, La Coste, La Roquette, Le Souleyrol.
- Notariat de Barre : Roumassel, Le Crémat, Le Crouzet, Le Masbonnet, La Moline, Le Maselet, La Bessède, La Croix, Le Mazeldan, Barret, La Coulonne, La Billière.

Les testaments sont fort nombreux au début de chaque passe d'armes du duc de Rohan :

- première campagne du Midi (1621-1622)
- seconde campagne du Midi (1625-1626)

Le nombre des actes unilatéraux à cause de mort (testaments, codicilles, legs, révocations) double au moment de la guerre des Cévennes (1628-1629). On observe une inflation des actes dans les villes de garnison (Anduze, Alès) où les mouvements de miliciens de passage sont incessants.

Voici pour chaque « oustal » les actes conservés, ou rappelés dans des études voisines :

Famille ADESSAT :

- Mariage (1631) entre Bertrand Adessat et Espérance Gout

Famille AFFORTIT :

- Reconnaissance de dot par Etienne Affortit (1636)
- Mariage (1646) entre Armand Affortit et Espérance Mourier

Famille AGULHON :

- Reconnaissance de dot (1637) par Jacques Agulhon, du Crouzet
- Reconnaissance de dot (1638) par Antoine Agulhon, du Crouzet

Famille AIGOIN :

- Testament de Marguerite Aigoïn (1632), de La Coste
- Testament d'Isabeau Aigoïn (1657), de La Coste

Famille ALARY :

- Testament de Jacques Alary (1622)
- Mariage (1625) entre Louis Alary et Jeanne Plan
- Testament de Claude Alary (1627)
- Testament de Jacques Alary (1628)
- Testament de Jean Alary (1629), de La Loubière
- Testament de Gabrielle Alary (1632)
- Testament de Jean Alary (1632), de La Loubière

- Reconnaissance de dot (1636), par Pierre Alary, de La Blaquièrre
- Testament de Jacques Alary (1644), du Masaribal
- Testament de Louis Alary (1645), de La Blaquièrre
- Mariage (1649) entre Jean Alary et Jeanne Meynadier
- Mariage (1654) entre Pierre Alary et Claude Solier

Famille ALBARIC :

- Testament de Jeanne Albaric (1625), du Masaribal

Famille ALCAÏS :

- Mariage (1645) entre Raymond Alcaïs et Marguerite Roux

Famille ANDRÉ :

- Testament d'Antoine André (1624)
- Testament de Marie André (1634)
- Testament de Pierre André (1644)
- Mariage (1656) entre Antoine André et Marguerite Pelet

Famille ARBOUX :

- Reconnaissance de dot (1660) par Etienne Jean Arboux

Famille ARMAND :

- Mariage (1624) entre Louis Armand et Anne Arnaud
- Testament d'Isaac Armand (1629), de Biasses
- Testaments d'Antoine Armand et de son épouse Marguerite Boudon (1629)
- Reconnaissance de dot par Jean Armand (1637)
- Reconnaissance de dot par David Armand (1637)
- Mariage (1641) entre Isaac Armand et Marie Gout
- Mariage (1646) entre Jean Armand et Catherine Saltet
- Reconnaissance de dot par Isaac Armand (1648)

Famille ARNAL :

- Testament de David Arnal (1629)
- Testament d'Antoine Arnal (1634), de Thémélac
- Reconnaissance de dot par Etienne Arnal (1644), de Thémélac
- Mariage (1651) entre Jean Arnal et Jeanne Adessat
- Mariage (1654) entre Jean Arnal et Suzanne Ferrat
- Mariage (1656) entre Pierre Arnal et Jeanne Delapierre

Famille ATGER :

- Testament d'Antoine Atger (1623)
- Mariage (1626) entre Antoine Atger et Suzanne Alary
- Testament de Jean Atger (1629)
- Testament de Jean Atger (1629), de Barre

- Mariage (1632) entre Jacques Atger et Jeanne Gout
- Mariage (1642) entre David Atger et Anne Reboul
- Mariage (1645) entre Antoine Atger et Suzanne Couderc
- Mariage (1661) entre Antoine Atger et Anne Malhautier
- Mariage (1662) entre André Atger et Jeanne Bancilhon

Famille AURES :

- Testament de Suzanne Aurès (1627)
- Testament de Louis Aurès (1642), de La Loubière
- Testament de Jacques Aurès (1651), des Ablatats

Famille BANCILHON :

- Testament de Jacques Bancilhon (1629), du Crouzet
- Testament d'Esther Bancilhon (1632), du Masbonnet
- Testament de Catherine Bancilhon (1637)
- Mariage (1647) entre Jean Bancilhon et Anne Bonfils
- Testament de Jacques Bancilhon (1651)

Famille BASTIDE :

- Reconnaissance de dot par Antoine Bastide (1635)
- Mariage (1655) entre Antoine Bastide et Diane Florac
- Mariage (1657) entre Jean Bastide et Suzanne Adessat

Famille BAUZILE :

- Mariage (1649) entre Jean Bauzile et Jeanne Fabre

Famille BESSEDE :

- Mariage (1644) entre Etienne Bessède et Jeanne Arnal
- Mariage (1648) entre Jacques Bessède et Catherine Aurès

Famille BOISSON :

- Mariage (1631) entre Jean Boisson et Anne Sabatier
- Testament de Jean Boisson (1637), de Cripsoulles
- Mariage (1649) entre Jean Boisson et Jeanne Larguier
- Testament de Jean Boisson (1637), de Cripsoulles
- Testament de Louis Boisson (1651), du Masaribal

Famille BONFILS :

- Testament de Jean Bonfils (1646), du Crouzet

Famille BONNAFOUX :

- Testament de Bernard Bonnafoux (1640)
- Mariage (1646) entre Gabriel Bonnafoux et Marguerite Gaucem
- Mariage (1649) entre Gabriel Bonnafoux et Marie Cabreilhac

Famille BOUCHER :

- Mariage (1624) entre Octave Boucher et Marie Fabre
- Testament de Marie Boucher (1629)

Famille BOUDON :

- Testament de Marguerite Boudon (1624)
- Testament de Jeanne Boudon, veuve de Jean Fabre (1630)
- Mariage (1632) entre Pierre Boudon et Antoinette Forcoal
- Mariage (1632) entre Isaac Boudon et Marie Rodier
- Testaments de Suzanne Boudon et de son fils Jacques Gout (1634)
- Reconnaissance de dot par Jean Boudon (1640)
- Testament de Marie Boudon, veuve Pratlong (1646)
- Testament de Louis Boudon (1647), de Folhaquier
- Testament de Pierre Boudon (1655), de La Blaquièrre
- Mariage (1659) entre Pierre Boudon, de La Blaquièrre, et Claudine Teyssier, du Mas Gilhon
- Testament de Jean Boudon (1659), de Folhaquier
- Mariage (1662) entre Antoine Boudon et Marie Boulet

Famille BORIE :

- Mariage (1658) entre Jean Borie et Jeanne Fabre, de Biasses

Famille BORYE :

- Mariage (1662) entre Jean Borye et Marie Gout

Famille BORNIER :

- Testament de Jeanne Bornier (1646)

Famille BOURDIOL :

- Mariage (1661) entre Pierre Bourdiol et Isabeau Crouzet

Famille BOURELLY :

- Testament de Guillaume Bourelly (1623)
- Reconnaissance de dot par Pierre Bourelly (1636)
- Testament de Louis Bourelly (1644), de La Loubière
- Mariage (1649) entre Louis Bourelly et Jeanne Seguin
- Mariage (1651) entre Adam Bourelly et Anne Girard

Famille BOURGADE :

- Mariage (1663) entre Pierre Bourgade et Marguerite Plan

Famille BRINGUIER :

- Mariage (1661) entre Pierre Bringuier et Anne Philp
- Mariage (1662) entre Pierre Bringuier et Esther Serrière

Famille de BRONA :

- Mariage (1633) entre Pierre de Brona, seigneur de Comberousse et Anne de Guibal

Famille BRUGUIER :

- Mariage (1631) entre Antoine Bruguier et Jeanne Mourgues

Famille CABANEL :

- Testament de François Cabanel (1622)
- Testament de Jean Cabanel (1633)
- Testament d'Antoinette Cabanel (1633)
- Testament de Catherine Cabanel (1637)
- Mariage (1647) entre André Cabanel et Catherine Bonnet
- Mariage (1647) entre Pierre Cabanel et Catherine Plantier
- Mariage (1650) entre Claude Cabanel, de Solpérière, et Marie Armand
- Mariage (1650) entre André Cabanel et Jeanne Fabre
- Mariage (1654) entre Antoine Cabanel et Claude Gout
- Testament de David Cabanel (1655), du Masaoust

Famille CABREILHAC :

- Testament de Claude Cabreilhac (1639), du Pompidou
- Reconnaissance de dot par Claude Cabreilhac (1644), du Pompidou
- Testament de Claude Cabreilhac (1646)
- Testament de Claude Cabreilhac (1647)
- Testament de Claude Cabreilhac (1650), du Pompidou
- Testament d'Isabeau Cabreilhac (1651), veuve Sabatier

Famille CABRIT :

- Testament de Jacques Cabrit (1654), du Masbonnet

Famille de CADOËNE de GABRIAC :

- Testament du baron de Cadoëne de Gabriac (1628), protecteur des églises réformées. Tombé en martyr sous l'étendart du duc de Rohan.

Famille CAMPREDON :

- Mariage (1649) entre Antoine Campredon et Suzanne Crouzet
- Testament de Fulcrand Campredon (1663)

Famille CASTANET :

- Mariage (1640) entre Claude Castanet et Louise Durand

Famille CAULET :

- Mariage (1580) entre Antoine Caulet et Jeanne Serrière

Famille CAVALIER :

- Testaments de David et Jean Cavalier (1644)
- Testament de David Cavalier (1646), du Mas Gilhon
- Mariage (1647) entre Jean Cavalier et Marie Gout

Famille CAPELIER :

- Testament de Pierre Capelier (1640)

Famille CESTIN :

- Testament de Jean Cestin (1629), de La Loubière
- Mariage (1631) entre Jean Cestin et Catherine Sabatier
- Mariage (1632) entre Louis Cestin et Diane de Combemalle
- Reconnaissance de dot par Maurice Cestin (1642)
- Testament d'Isaac Cestin (1645), du Mazel
- Mariage (1657) entre Jean Cestin et Isabeau Cabreilhac

Famille CHAMSON :

- Mariage (1654) entre Pierre Chamson et Jeanne Adessat

Famille CHAPTAL :

- Testament d'Isabeau Chaptal, veuve de Jean Serrière (1647)

Famille CHAUSSE :

- Mariage (1626) entre Jacques Chausse et Diane Pic

Famille CLERGUES :

- Mariage (1661) entre Pierre Clergues et Marie Baume

Famille COMBES :

- Testament d'Antoine Combes (1624)
- Testaments de Pierre Combes et de Jeanne Combes-Rouvière (1642)
- Mariage (1647) entre Jean Combes, du Crouzet, et Catherine Pautard
- Mariage (1658) entre Pierre Combes et Anne Florac

Famille CORRIGER :

- Mariage (1647) entre Guillaume Corriger et Marguerite Gervais

Famille COUDERC :

- Mariage (1627) entre Paul Couderc et Antoinette Privat

Famille CROUZET :

- Testament de Marie Crouzet (1639)
- Testament d'Antoine Pierre Crouzet (1639)
- Testament de Judith Crouzet (1646)

- Mariage (1647) entre Pierre Crouzet et Jeanne Vilar
- Testament de Jeanne Crouzet (1651)
- Mariage (1652) entre Antoine Crouzet et Marie Aurès

Famille d'APPEILLY :

- Mariage (1662) entre messire Jean d'Appeilly et Jeanne de Serrière

Famille DAUDÉ :

- Testament de Marie Daudé (1638)
- Testament d'Anne Daudé, veuve Privat (1645)

Famille de LA COSTE :

- Testament de Claude de La Coste (1641)
- Testament de Suzanne de La Coste (1653)

Famille de LA FARE :

- Testament de Jean de La Fare (1630)

Famille de LA NOGAREDE :

- Testament de Bernardine de La Nogarède (1657)

Famille de LA PIERRE :

- Testament de Jean de La Pierre (1626)
- Mariage (1633) entre Louis de La Pierre et Marie Gout
- Mariage (1633) entre le chevalier de La Pierre et Anne de Molezon
- Testament d'Antoine de La Pierre (1646)
- Mariage (1655) entre Louis de La Pierre et Dauphine Gout
- Testament d'Isaac de La Pierre (1660), de Montredon
- Testament de Louis de La Pierre (1663)

Famille de MONTREDON :

- Testament de Jeanne de Mandel, de Montredon (1658)

Famille DELPUECH :

- Mariage (1662) entre Pierre Delpuech et Suzanne Sabatier

Famille de SAINT-MARTIN :

- Testament de Charles de Saint-Martin (1664)

Famille DOMERGUE :

- Reconnaissance de dot par Jean Domergue (1644)

Famille DUGUA :

- Mariage (1652) entre Jean Dugua et Marguerite Philip

Famille DOMERGUE :

- Testament de Pierre du Gout, bailli (1622)

Famille DUMAS :

- Testament de Jean Dumas (1625)

Famille DURAND :

- Testament de Françoise Durand (1627)

Famille ENJOLRAS :

- Mariage (1635) entre Samuel Enjolras et Gillette Lafont

Famille EVESQUE :

- Mariage (1652) entre Pierre Evesque et Marie Fabre

Famille FABRE :

- Testament de Marie Fabre (1630), de Molezon
- Mariage (1631) entre Pierre Fabre et Philippine Gély
- Reconnaissance de dot par Jean Fabre (1643), de Solpérière
- Testament d'Antoine Fabre (1645), de La Bécède
- Testament de Pierre Fabre (1645), de Thémélac
- Mariage (1648) entre Claude Fabre et Anne Dugua
- Mariage (1648) entre Isaac Fabre et Jeanne Guibal
- Mariage (1654) entre Pierre Fabre et Diane Soulier
- Mariage (1654) entre César Fabre et Suzanne Aigoïn
- Mariage (1660) entre Adam Fabre et Catherine Prunet
- Mariage (1664) entre Antoine Fabre et Claude Sallièges

Famille de FALGUIERES :

- Reconnaissance de dot par M. de Falguières (1643)

Famille FAVIER :

- Testament d'Antoine Favier (1622)

Famille FELGUEROLLES :

- Testament de Jeanne Felguerolles (1642)

Famille FERRIERE :

- Mariage (1631) entre Claude Ferrière et Marie Alary

Famille FILHOL :

- Testament de Claude Filhol (1643), de La Baume
- Testament de Jeanne Filhol (1643), de La Baume

Famille FLORAC :

- Reconnaissance de dot par Bernard Florac (1624)
- Reconnaissance de dot par Bernard et François Florac (1627)
- Mariage (1639) entre Jean Florac et Claude Viala
- Testament de Noël Florac (1645), de La Roque
- Mariage (1655) entre Henri Florac et Antoinette Gout
- Mariage (1660) entre Sébastien Florac et Marie Saltet
- Mariage (1662) entre Guillaume Florac et Jeanne Cestin

Famille FOLQUET :

- Testament de Jacques Folquet (1629), de La Moline

Famille FONTANIEU :

- Testament de Françoise Fontanieu (1647)
- Testament de Marie Fontanieu, veuve Molherac (1655)

Famille FORCOAL :

- Mariage (1647) entre Pierre Forcoal et Etiennette Caussignargues

Famille FORT:

- Testament de Jacques Fort (1625)
- Testament de Jacques Fort (1628), de Marsillargues

Famille FRAISSINET :

- Testament de Louis Fraissinet (1641)

Famille FREVAL :

- Testament d'Antoine Fréval (1648), de Florac

A Saint-Flour du Pompidou, les abjurations furent massives. Mais lors de la guerre des camisards, plusieurs de ces familles passèrent à l'insurrection. On note :

- Pierre Agulhon, du Masbonnet, tué dès les premiers combats (1703),
- Les frères Louis et Annibal Caulet, qui rentrèrent en octobre 1704,
- La famille Fabre, de la Coste, véritable pépinière de héros locaux, qui donna cinq de ses membres aux troupes de Rolland.

Famille GALHARD :

- Mariage (1631) entre Jean Galhard et Marie Gout

Famille GALTIER :

- Testament de Thérèse Galtier (1661), de La Roque

Famille GARDIES :

- Testament de Jean Gardies (1628), du Malhautier

Famille GAUFFRE :

- Reconnaissance de dot par Etienne Gauffre (1637)

Famille GEMINARD :

- Testament d'Anne Géménard (1651), du Barret

Famille GERVAIS :

- Testament d'Etienne Gervais (1647), du Masaoust
- Testament de Louis Gervais (1652), du Masaoust
- Testament de Jeanne Gervais (1653), du Masaoust
- Mariage (1661) entre Louis Gervais et Anne Lapierre

Famille GIBERT :

- Testament de Pierre Gibert (1649), garde de la ville de Mende

Famille GIRARD :

- Testament de Gabriel Girard (1626), du Pompidou
- Mariage (1627) entre Jacques Girard et Jeanne Boisson
- Testament de Jacques Girard (1641), de La Coste
- Mariage (1647) entre Jean Girard et Jeanne Pautard
- Testament de Pierre Girard (1655), du Pompidou
- Testament de Jean Girard (1656), de La Coste
- Testament de Thomas Girard (1664), du Pompidou
- Testament d'Antoinette Girard (1664), du Pompidou

Famille GOUT :

- Testament de Pierre Gout (1622),
- Mariage (1627) entre Antoine Gout et Marguerite Affortit
- Testament de Pierre Gout (1628), du Crémat
- Testament de Jacques Gout (1628), de Malataverne
- Testament de Jacques Gout (1629)
- Mariage (1630) entre Louis Gout et Antoinette Serrière
- Testament de Marie Gout (1630)
- Mariage (1631) entre Pierre Gout et Anne Alary
- Mariage (1631) entre Jean Gout et Anne Agulhon
- Testament de Marie Gout (1631), du Masbonnet
- Mariage (1632) entre Antoine Gout et Esther Bancillon
- Testament d'Anne Gout (1632)
- Testament de Dauphine Gout (1633), du Pompidou
- Testament d'Isabeau Gout (1636)
- Testament de Louis Gout (1639)

- Reconnaissance de dot par Pierre Gout (1639), de Trabassac
- Testament de Pierre Gout (1640)
- Testament de Catherine Gout (1640)
- Testament de Jacques Gout (1641)
- Testament d'Antoine Gout (1642)
- Testament de Pierre Gout (1645), du Prunet
- Testament de Jeanne Gout, veuve d'Isaac Armand (1646)
- Mariage (1647) entre Pierre Gout, du Crémat et Suzanne Gibert
- Testament de Marie Gout, veuve Cabreilhac (1647)
- Testament de Marie Gout, veuve Turc (1647)
- Testament d'Isabeau Gout, veuve de Claude Serrière (1650)
- Mariage (1651) entre Jean Gout et Jeanne Aurès
- Testament de Pierre Gout (1660)
- Mariage (1661) entre Pierre Gout et Marie Gout
- Mariage (1662) entre Pierre Gout et Marguerite Bourelly

Famille GRAIL :

- Mariage (1631) entre Jean Grail et Jeanne Combet
- Testament de Jeanne Grail (1632)
- Reconnaissance de dot par Pierre Grail (1644), de Trabassac

Famille GREFEUILLE :

- Testament de Marguerite Grefeuille (1624)
- Mariage (1649) entre Antoine Grefeuille et Philippine Sébastien
- Testament d'Antoine Grefeuille (1654)
- Testament de Marguerite Grefeuille (1660)

Famille GUIBAL :

- Testament d'Isabeau Guibal (1628)
- Testament d'Isabeau Guibal, veuve Combemalle (1656)

Famille HILAIRE :

- Testament de Jean Hilaire (1641)

Famille JOURNET :

- Mariage (1654) entre Thomas Journet et Françoise Folcher

Famille LACOMBE :

- Reconnaissance de dot par André Lacombe (1639)

Famille LAFONT :

- Reconnaissance de dot par Jacques Lafont (1636), de La Rouvière
- Testament d'André Lafont (1640)

- Testament de Pierre Lafont (1641)
- Mariage (1663) entre Jacques Lafont et Anne Filhol

Famille LARGUIER :

- Mariage (1657) entre Jacques Larguier et Antoinette Rodier

Famille LAPEYRE :

- Testament d'Isabeau Lapeyre (1661), de Montredon

Famille LIRON :

- Mariage (1625) entre Pierre Liron et Jeanne Fabre

Famille MALHAUTIER :

- Dot d'Anne Malhautier (1623)
- Testament de Louis Malhautier (1626), de Magistavols
- Mariage (1633) entre Pierre Malhautier et Antoinette Pontier
- Reconnaissance de dot par Jean Malhautier (1645)
- Testament de Jean Malhautier (1646)
- Testament de Jean Malhautier (1659)
- Mariage (1659) entre Pierre Malhautier et Jeanne Girard

Famille MALZAC :

- Mariage (1626) entre Pierre Malzac et Anne Gout
- Testament de Pierre Malzac (1628), du Mazel
- Testament de Jacques et Catherine Malzac (1629), du Mazel

Famille MARTIAL :

- Mariage (1653) entre Jean Martial et Marie Combet

Famille MARTIN :

Mariage (1659) entre Pierre Martin et Jeanne Privat

Famille MASSON :

- Mariage (1631) entre Jean Masson et Etiennette Valmalle

Famille MASET :

- Mariage (1661) entre Jacques Maset et Suzanne Philip

Famille de MAURIN :

- Testament de Jeanne de Maurin (1641), du Folhaquier
- Testament de Diane de Maurin, veuve de Peyrefort (1659)

Famille MEYNADIER (MEINADIER) :

- Mariage (1623) entre Jacques Meynadier et Marie Reilhan
- Mariage (1627) entre Pierre Meynadier et Gabrielle Gout
- Testament de Jean Meynadier (1630)
- Testament de Marguerite Meynadier (1637), du Villaret
- Testament de Marie Meynadier (1640), du Masbonnet
- Mariage (1656) entre Jean Meynadier et Marguerite Cabrit
- Testament de Jacques Meynadier (1633), du Mazelet

Famille MIELGUES :

- Testament d'Isabeau Mielgues (1627)
- Reconnaissance de dot par Antoine Mielgues (1639)

Famille MOLHERAC :

- Testament d'Anne Molherac, veuve Rouvière (1655)

Famille MOLINES – AGULHON :

- Testament d'Antoine Molines et de Claude Agulhon (1632)

Famille MONTEILS :

- Mariage (1632) entre Jean Monteils et Anne Serrière

Famille MORIER :

- Testament de Cappeline Morier (1633)
- Reconnaissance de dot par Moïse Morier (1636)

Famille MOURGUES :

- Testament d'Antoine Mourgues (1640)

Famille MOYNA :

- Mariage (1625) entre Pierre Moyna et Jeanne Pratlong

Famille NIERCE :

- Mariage (1648) entre Adam Nierce et Diane de Serrière

Ces familles ont donné plusieurs camisards :

- David Grefeuille, de la bande de « La Rose »,
- César Larguier, de la bande de « La Rose »,
- Antoine Martin, arrêté en 1706,
- Alphonse, Jacques, Jean et Pierre Meynadier, du Masbonnet. Pierre Meynadier fut tué au début de l'insurrection en 1703.

En revanche, il est impossible de savoir à quelle famille il faut rattacher Pierre et Louis du Masbon(net) arrêtés en 1703.

Deux autres camisards, Louis Louseran et Louis Malbosc, semblent issus de familles installées au Pompidou entre 1670 et 1700.

Famille OLVIER :

- Testament de Mathieu Olivier (1633)

Famille PARLIER :

- Testament de noble Pierre Parlier (1629), de La Roque du Mazel
- Mariage (1648) entre Guillaume Parlier et Anne Salenc

Famille PELATAN :

- Testament d'Isaac Pelatan (1622), du Masbonnet
- Testament d'Isaac Pelatan (1640), du Masbonnet

Famille PELET :

- Mariage (1625) entre Jacques Pelet et Jeanne Pelet
- Reconnaissance de dot pour Jacques Pelet par Grasset (1630)
- Mariage (1644) entre Antoine Pelet et Marie Rodier
- Mariage (1648) entre Pierre Pelet et Suzanne Saltet

Famille PELISSIER :

- Mariage (1633) entre Jean Pélissier et Marie Cabreilhac

Famille PHILIP :

- Mariage (1631) entre Claude Philip et Catherine Philip
- Testament de Marguerite Philip (1635), de La Roque
- Testament de Jean Philip (1636), de La Roque
- Testament de Jean Philip (1645), de La Roque
- Testament de Jacques Philip (1651), de La Roque
- Testament de Claude Philip (1656), de La Roque
- Mariage (1659) entre Jacques Philip et Eléonor de Pelet
- Testament d'Elie Philip (1660), de La Roque
- Testament d'Anne Philip (1661), de La Roque

Famille PIC :

- Testament d'Antoinette Pic (1626)

Famille PLAN :

- Reconnaissance de dot par Jacques Plan (1636)
- Testament d'Etienne Plan (1654), de Fabrègues

Famille POMARET :

- Mariage (1647) entre Jean Pomaret et Gabrielle Veyssins

Famille PONTIER :

- Testament de Catherine Pontier, veuve Boisson (1649)

Famille PRADES :

- Testament d'Astorg Prades (1624)

Famille PRATLONG :

- Mariage (1627) entre Claude Pratlong et Marie Boudon
- Testament de Guillaume Pratlong (1627)
- Mariage (1646) entre Claude Pratlong et Claude Roux
- Mariage (1656) entre Pierre Pratlong et Jeanne Roux

Famille PRIVAT :

- Mariage (1649) entre Antoine Privat, de Biasses et Anne Solier
- Mariage (1661) entre Antoine Privat et Marguerite Journet

Famille PRUNET :

- Testament de Jacques Prunet (1625), du Claux

Famille PUECH :

- Testament de Suzanne Puech, veuve Aurès (1644)
- Testament de Simone Puech (1654), du Masaoust

Famille PUECHREDON :

- Testament de Pierre Puechredon (1622), de Molezon

Famille REILHAN :

- Reconnaissance de la perception de la dot de Marie Reilhan (1623)
- Testament de Marie Reilhan, veuve Meynadier (1659)

Famille RENOUARD :

- Mariage (1645) entre Jean Renouard et Jeanne Arnaud

Famille REBOUL :

- Testament d'Anne Reboul (1652), du Masaribal
- Testament de Jeanne Reboul (1653), du Masaribal

Famille ROCHEBLAVE :

- Mariage (1630) entre Jean Rochebave et Claude Rouvière

Famille RODIER :

- Mariage (1623) entre Antoine Rodier et Marguerite Puech
- Mariage (1626) entre Paul Rodier et Isabeau Roques
- Mariage (1631) entre Jean Rodier et Elisabeth Aurès
- Reconnaissance de dot par Pierre Rodier (1640), de Fourques
- Testament d'André Rodier (1641)
- Reconnaissance de dot par Jean Rodier (1644), du Masaribal
- Mariage (1648) entre Antoine Rodier et Anne de Séguier
- Mariage (1656) entre Jean Rodier et Françoise Monnier
- Testament de Pierre Rodier (1662)
- Testament de Catherine Rodier (1664)

Famille ROMAN de SAINT COSME :

- Mariage (1645) entre Antoine Roman de Saint Cosme et Marguerite Boisson

Famille ROQUAÏROLLES

- Testament de Marguerite Roquaïrolles (1622)
- Testament d'Anne Roquaïrolles (1645)

Famille ROUQUETTE :

- Testament de Pierre Rouquette (1629), du Masaribal
- Mariage (1631) entre Pierre Rouquette et Anne Couderc
- Mariage (1635) entre Pierre Rouquette et Suzanne Thérond
- Testament de Pierre Rouquette (1656)
- Mariage (1659) entre Pierre Rouquette et Catherine Armand

Famille ROQUES :

- Reconnaissance de dot par Charles Roques (1639)

Famille ROUSSET :

- Reconnaissance de dot par Pierre Rousset (1636)
- Mariage (1653) entre Jean Rousset et Marie Adessat

Famille ROUVIERE :

- Mariage (1624) entre Jean Rouvière et Marie Arnaud
- Testament de Suzanne Rouvière (1629)
- Reconnaissance de dot par Adam Rouvière (1636)
- Mariage (1646) entre Etienne Rouvière et Louise Grasset
- Testament de Jeanne Rouvière, veuve Pelet (1646)
- Testament de Suzanne Rouvière, veuve Olivier (1646)
- Testament de Jean Rouvière (1648), de Brunet
- Mariage (1654) entre Jean Rouvière et Diane André
- Mariage (1657) entre Adam Rouvière et Marguerite Girard

Famille ROUX :

- Testament de Claude Roux, veuve Pratlong (1647)
- Mariage (1654) entre Jacques Roux et Jeanne Delapierre

Famille ROUXMEJON :

- Testament de Thomas Rouxméjon (1622)

Concernant les camisards issus de ces familles, on note :

- Daniel Pelet, compagnon de Cavalier
- Jean-Pierre Philip, compagnon de La Rose
- Jean Pic, attroupé.

En revanche, nous ne pouvons situer les familles des camisards Jean Peyre, et Moïse Revolte, qui auraient vécu à Montredon et au Masbonnet.

Famille SABATIER :

- Testament d'Antoine Sabatier (1624)
- Testament de Marguerite Sabatier (1628), de La Coste
- Testament d'Anne Sabatier (1630), de La Blaquièrre
- Mariage (1630) entre Jean Sabatier et Gabrielle Serrière
- Testament d'Etienne Sabatier (1630)
- Testament d'Antoine Sabatier (1624)
- Testament de Catherine Sabatier (1636)
- Reconnaissance de dot par Jean Sabatier (1639), de La Blaquièrre
- Mariage (1642) entre Jean Sabatier et Marie Cabreilhac
- Testament d'Antoine Sabatier (1643), de La Coste
- Testament d'Etienne Sabatier (1645), de La Coste
- Mariage (1647) entre Jean Sabatier et Marguerite Delpuech
- Testament de Jean Sabatier (1650)
- Testaments de Jacques Sabatier et de Claude Sallièges (1696), de La Coste
- Testament de Pierre Sabatier (1659), de La Coste
- Testament d'Etienne Sabatier (1661), de La Coste
- Testament de Jacques Sabatier (1661), de La Coste

Famille SALENC :

- Testament de Pierre Salenc et d'Anne de Fielval (1653)

Famille SALGUES :

- Testament de Jean Salgues (1631), du Masbonnet

Famille SALLIEGES :

- Mariage (1654) entre Claude Sallièges et Suzanne Bonnafoux

Famille SALTET :

- Testament d'Antoine Saltet (1623), du Villaret
- Testament d'Antoine Saltet (1630)
- Testament de Marguerite Saltet (1630)
- Testament de Pierre Saltet et d'Esther Benoit (1631)
- Testament de Marguerite Saltet (1632)
- Testament de Marguerite Saltet (1639), de La Roque
- Testament de Marguerite Saltet (1640)
- Mariage (1644) entre Antoine Saltet et Diane Aurès
- Testament d'Antoine Saltet (1649), du Villaret

Famille SARROUY :

- Mariage (1660) entre Jean Sarrouy et Jeanne Cestin

Famille SAURIN :

- Testament de Catherine Saurin (1628), du Masaribal

Famille SAUVAYRE :

- Mariage (1633) entre Jean Sauvayre et Marie Rouvière

Famille SERRIERE :

- Mariage (avant 1594) entre Pierre Serrière et Marie Viernes
- Mariage (avant 1615) entre Etienne Serrière, de La Coste et Jeanne Monnier, fille d'Etienne Monnier et de Louise Elzière (« ycelle fille à Guillaume Elzière et Antoinette Boisson »)
- Mariage (1622) entre Jean Serrière, de La Roque et Esther Monnier, fille d'Etienne Monnier et de Louise Elzière
- Testament de Jeanne Serrière (1625)
- Mariage (1627) entre Etienne Serrière et Pierrette Rodier
- Mariage (1627) entre Jean Serrière, du Masaribal, et Catherine Gout, fille de Pierre Gout et de Marie Teyssier
- Testament de Jean Serrière (1629), de La Roque
- Mariage (1631) entre Antoine Serrière et Anne Armand
- Mariage (1631) entre Antoine Serrière et Anne Salenc
- Mariage (1631) entre Claude Serrière et Anne Guérin
- Testament de Jean Serrière (1638), de La Roque
- Testament de Jean Serrière (1642)
- Mariage (1642) entre Jean Serrière et Gabrielle Meynadier
- Testament d'Antoine Serrière (1644)
- Testament de Claude Serrière, veuve de Pierre Rodier (1644)
- Mariage (1648) entre Pierre Serrière et Anne de La Roque
- Reconnaissance de dot par Pierre Serrière (1653), de Fraissinet
- Mariage (1656) entre Pierre Serrière et Louise Bruguière
- Mariage (1659) entre Jacques Serrière et Esther Agulhon
- Testament de Claude Serrière (1659), du Puech

- Testament de Jean Serrière (1659), du Masaribal
- Testament de Marie Serrière (1660), du Puech
- Mariage (1661) entre Etienne Serrière et Marie Serrière
- Testament d'Etienne Serrière (1662)
- Mariage (1662) entre Jacques Serrière et Jeanne Boisson
- Testament de Marie Serrière (1663), de La Coste

Famille SIGAL :

- Testament d'Isabeau Sigal (1635)

Famille SOLLIER :

- Mariage (1630) entre Louis Sollier et Marguerite Cabreihac
- Testament de Marie Sollier, veuve de La Pierre (1646)
- Testament de Jean Sollier (1653)
- Mariage (1659) entre Jacques Sollier et Louise Arnal

Famille SOULATGES :

- Testament de David Soulatges (1623)

Famille TINEL :

- Testament d'Antoine Tinel (1664)

Famille TURC :

- Testament de Jeanne Turc (1624), du Villaret
- Testament d'Isabelle Turc (1626)
- Testament de Domerc Turc (1627)
- Testament de Catherine Turc (1629), du Villaret
- Testament d'Etienne Turc (1632)
- Testament de Jean Turc (1644)
- Mariage (1645) entre Jean Turc et Diane Pelet
- Mariage (1657) entre Guillaume Turc et Esther Serrière

Famille VALMALLE :

- Mariage (1627) entre Guillaume Valmalle et Jeanne Meynadier
- Testament de Jean Valmalette (1642), de Soulatges
- Testament de Marie Valmalle (1651)
- Mariage (1657) Antoine Valmalle et Catherine Sabatier

Famille VERDELHAN :

- Testament d'Etienne Verdelhan (1630), de Biasses

Famille VERNET :

- Mariage (1652) entre Jacques Vernet et Jeanne Cestin

Famille VILLARET :

- Testament de Claude Villaret (1622), de La Moline
- Testament de Marguerite Villaret (1633),
- Testament de Marie Villaret (1637)

Famille VINCENT :

- Mariage (1635) entre Philippe Vincent et Marie Bayle

Famille VIVENS :

- Mariage (1648) entre Jean Vivens et Claude Soulatges

Cette dernière liste contient les noms des familles de petite bourgeoisie et noblesse qui prirent parti pour l'insurrection :

- le notaire Salenc, dont les biens furent confisqués. Son cousin de La Saigne fut déporté à Moulins.
- les Serrière, dont Théophile atteignit une certaine notoriété.

On note aussi les frères Adam et Antoine Turc, ainsi que les frères Jean et Thomas Valmalle. Ce dernier, sous le surnom de « La Rose », devient l'adjoint de Castanet, chef des camisards de l'Aigoual.

L'affaire Théophile de Serrière marqua très fortement les esprits. Possédant quelques fermes à la Roquette, ainsi qu'à Soubreton et à Masbreton, Serrière entretenait de bons rapports avec les paysans dont il décida de partager les risques. Participant à des assemblées armées, il fut dénoncé mais réussit à gagner Genève. Il fut exécuté en effigie à Nîmes, ce qui le poussa à rester à Lausanne où il devint officier au « régiment camisard ».

Ses filiations paternelle et maternelle expliquent sa participation à l'aventure camisarde.

Alliances de la famille Serrière de Saint-Flour-du-Pompidou

XVI ^e siècle	1600-1650	1650-1700
<u>CAULET</u>	<u>ARMAND</u>	<u>AGULHON</u>
VIERNES	<u>GOUT</u>	BOISSON
	GUERIN	BRUGUIERE
	MONNIER	<u>CASTANET</u>
	MONTEILS	<u>CHABAL</u>
	<u>RODIER</u>	CLAUZEL
	SABATIER	FREYCNINET
	<u>SALENC</u>	JULIEN
		MAUREL
		<u>MEYNADIER</u>
		<u>PEYRE</u>
		De LA ROQUE
		<u>SERRIERE</u>
2 camisards	6 camisards	29 camisards

Liés aux Gout, Castanet et Chabal, les Serrière ne pouvaient pas se tenir à l'écart du mouvement dans lequel foisonnaient leurs parents. L'hérédité protestante et l'endogamie auront été plus forts que la position sociale, fût-elle aristocratique. Théophile de Serrière peut donc figurer honorablement dans la mémoire protestante au même titre que son voisin l'héroïque baron galérien François de Pelet-Salgas, même s'il préféra le bannissement à la chiourme des galères.

La succession des Serrière du Masbonnet et du Mas Soubeyran (de Molezon) tomba dans le patrimoine des Dupuy Montbrun du Mazeldan en 1848 grâce à l'alliance conclue entre Suzanne de Serrière et Basile Dupuy de la Devèze, maître armurier à la garnison de Nîmes.

Le fils de ce dernier, Julieu Dupuy, armurier aux hussards, et son épouse Marie-Olympe Boyer de la Fare, descendante des Chabal de Sext, utilisèrent une partie des fonds pour la construction du deuxième temple de Saint-André-de-Valborgne, où s'installa l'Eglise évangélique.

Après la Révocation, l'intendant du Languedoc de Lamoignon de Basville confia l'administration des biens des « Régionnaires fugitifs » à son subdélégué noble Jean-Jacques de Campredon de Thémélac, époux de Louise Dupuy de Nozières, petite de Marguerite de Pelet-Salgas.

Issu d'une vieille famille huguenote de Saint-Germain-de-Calberte liée à tous les notaires du crû, Jean-Jacques de Campredon abjura sans état d'âme, et put faire l'acquisition du château de Masaribal. Sur ses terres tomba héroïquement le camisard Gédéon Laporte en 1702.

C'est sur son conseil que l'abbé du Chayla - pour une fois bien insipide - alla dicter son testament à Saint-Germain-de-Calberte avant de repartir sur le Pont-de-Monvert, où il fut exécuté.

Rappelons enfin que l'historien Gaston Tournier a établi les notices des huguenots du Pampidou condamnés aux galères, le plus souvent pour « assemblée illicite » :

Jean Bancilhon
Louis Bourguet
Louis Chamson
Théodore Combemalle
César combet
Jean Fabre
Etienne Gout
Louis Manoël
Pierre Meynadier
Jean Peyre
Jean Revolte
Antoine Rocher

Thierry DUPUY